

# EHPAD FONDATION BROTHIER



Etablissement d'Hébergement Pour  
Personnes Agées Dépendantes

## BILAN D'ACTIVITÉ 2021



TEL 05.49.07.63.10 FAX. 05.49.07.47.40  
accueil@fondationbrothier.fr  
1, rue du stade 79 190 LIMALONGES  
Site internet : fondationbrothier.fr

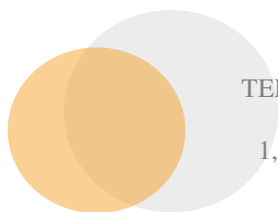






## SOMMAIRE

1.	<i>Crise sanitaire SRAS Cov-2</i>	4
2.	<i>Gestion d'un cas groupé de Gale</i>	7
3.	<i>Les coopérations de l'EHPAD Fondation Brothier</i>	8
4.	<i>L'activité de l'établissement en 2021</i>	13
5.	<i>Les projets de 2021</i>	16
5.1.	Développement de la participation des résidents	16
5.2.	Appel à projet « Aide aux EHPAD pour l'acquisition de matériel en faveur du bien vieillir » Conseil départemental 79	17
5.3.	AAP Prévention de la Perte d'autonomie – Risque de dénutrition	18
5.4.	Règlement intérieur	20
5.5.	Amélioration de la prestation de blanchisserie	20
5.6.	AAP Santé Bucco-dentaire	23
5.1.	La restauration : l'importance du bien manger	24
6.	<i>Accompagnement des résidents</i>	26
6.1.	Mise à jour des Projets de Vie Individualisés (PVI)	26
6.2.	L'Ergothérapeute – Barbara MEUNIER	27
6.3.	Les fonctions de la psychologue – Mme MAUGER	30
7.	<i>Les temps forts de l'animation</i>	35
8.	<i>L'administration</i>	39
9.	<i>Investissements 2021</i>	41
10.	<i>Les instances de l'EHPAD en 2021</i>	43
	<b>ABBREVIATIONS</b>	<b>44</b>

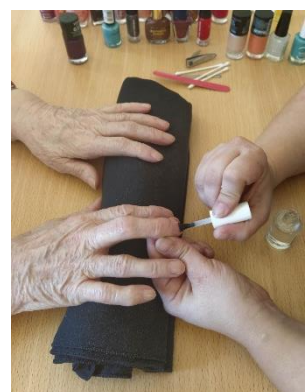


*En 2021...*

*Des jeux, Et des rires !!*



*De la bonne humeur.*



Malgré la Crise COVID, les résidents ont pu bénéficier de joies et d'activités !



*Une année  
exceptionnelle*

...





## PRÉAMBULE

L'année 2021 est une année exceptionnelle à plus d'un titre.

La crise sanitaire SRAS CoV2 débutée en France en 2020, s'est prolongée en 2021 et dès le début de l'année la vaccination a permis de réduire son impact sur la mortalité. L'EHPAD « Fondation Brothier » s'est engagé dans cette vaccination consentie dès les mois de janvier et février en vaccinant 95 % des résidents et 36% des professionnels. Durant les mois qui ont suivi, l'engagement de toute l'équipe a permis de préserver les résidents d'une contamination au COVID, cependant, l'EHPAD a dû faire face à un cas groupé de gâle fin mars.

Dans ce contexte, outre l'investissement de l'équipe, l'établissement a pu compter sur la coopération avec l'Equipe mobile d'hygiène du CH de Niort et sur l'accompagnement sans faille du Dr TROUVE, Médecin en retraite qui a coordonné la vaccination dans l'établissement et sur le soutien du Dr MARET Médecin traitant.

En fin d'année, l'EHPAD a mis en œuvre l'obligation vaccinale et deux professionnels ont fait le choix de quitter l'institution.

En 2021, l'EHPAD s'est particulièrement engagé dans la réponse aux Appels à projet portés par l'Agence Régionale de Santé et le Conseil départemental des Deux-Sèvres en collaboration avec le Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale Pays Mellois - Sud Deux-Sèvres. Ces projets sont les suivants :

- Développement de la participation des résidents Appel à projet « Vill'AGE Fondation Brothier »
- Appel à projet « Aide aux EHPAD pour l'acquisition de matériel en faveur du bien vieillir » Conseil départemental 79
- AAP Santé Bucco-dentaire - ARS
- AAP Prévention de la Perte d'autonomie – Risque de dénutrition – ARS
- Appel à Manifestation d'intérêt Plateforme Ressources Humaines - ARS

Enfin, une réorganisation du service administratif dans le cadre de la direction commune a été opérée. Mme ROCHAIS Adjoint des Cadres Hospitaliers a été rattachée à l'EHPAD « Les Capucines » et coordonne la fonction Ressources Humaines des deux EHPAD et Mme PIAT Adjoint des Cadres Hospitaliers a été recrutée sur l'EHPAD « Fondation Brothier » sur la fonction achats et marchés publics des deux établissements. Dans ce contexte et celui de la vacance du poste de Médecin coordonnateur et avec le départ de Mme LEOCADIE, Directrice adjointe au mois d'avril, la place de l'IDEC Mme LUZIER a été centrale tout au long de l'année. Il convient de saluer l'engagement de ces professionnels.

D'autres évènements ont émaillé l'année 2021, vous les trouverez, ainsi que ceux que nous venons d'évoquer, dans la suite de ce document. Nous vous en souhaitons une excellente lecture.

La Direction

# 1. Crise sanitaire SRAS Cov-2

## Campagne de vaccination

### Consultations pré-vaccinales

La vaccination contre la COVID-19 est réalisée sur prescription médicale et précédée d'une consultation pré-vaccinale réalisée par le médecin traitant.

### Séances de vaccination contre la COVID

Deux séances de vaccination contre le Sars-Cov-2 ont été organisées en début d'année sur l'EHPAD : le **20.01.2021** et le **10.02.2021**



Une présence médicale est systématique afin de sécuriser la vaccination (surveillance d'au minimum 15 minutes à l'issue de l'injection).

Mme LUZIER IDEC

L'ensemble des résidents qui le souhaitent, avec l'accord de leur Médecin traitant, l'ensemble des professionnels l'ayant demandé, tous les Médecins du Cabinet médical de Sauzé Vaussais, les Kinésithérapeutes, la Pédicure ont pu être vaccinés dans l'établissement.

### RENFORCEMENT DES GESTES BARRIÈRE DANS TOUS LES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX



L'organisation des séances de vaccination a été menée avec brio par l'ensemble de l'équipe de soins sous la coordination de Mme LUZIER IDEC. 95 % des résidents de l'établissement sont vaccinés. 17 professionnels sur 47 soit 36.17 %, ont reçu une ou deux doses de vaccin Pfizer en janvier et février. Il faut également remercier le Dr TROUVE, Médecin en retraite de Civray de l'accompagnement de l'EHPAD de Limalonges.

### Couvre-feu

Mise en place du couvre-feu au niveau national le **15.01.2021**.

### Renforcement des gestes barrière 25.01.2021

Suite à la propagation de nouvelles variantes du SARS-COV-2, de nouvelles recommandations ont dû être appliquées, notamment concernant la distanciation sans port du masque désormais portée à 2 mètres.

Cette distanciation devait être appliquée durant les temps de pause, les temps de repas et dans les vestiaires.

Par ailleurs, seuls les masques à usage médical sont autorisés (pour les professionnels arrivant sur le lieu de travail ainsi que les visiteurs).

➤ Cf. Newsletter du 26.01.2021

Sur les temps de repas, cette nouvelle mesure entraîne une modification des jauges de personnes dans les salles et une

26 janvier 2021

### ADAPTATION DES MESURES DE PROTECTION FACE A LA PROPAGATION DE NOUVELLES VARIANTES DU SARS-COV-2

De nouvelles variantes du SARS-COV-2, en provenance de divers pays étrangers, ont été détectées sur le territoire français. Certaines d'entre elles se caractérisent par une transmissibilité plus importante, et sont susceptibles de contribuer à une intensification de la circulation du virus sur le territoire. Dans ce contexte, il convient de renforcer les mesures de sécurité [...]

[Lire la suite...](#)

### A L'ATTENTION DES VISITEURS

- Le port du masque chirurgical est obligatoire pour tous les visiteurs ;
- Les visites ont lieu sur prise de rendez-vous : 1 seule personne par visite, et créneau de 30 minutes ;

Les visiteurs extérieurs sont fortement invités à procéder à un dépistage par test RT-PCR 72 heures avant la visite ou, à défaut, à un dépistage par test antigénique en pharmacie ou en laboratoire dans la journée de la visite. Ils sont invités à remplir un auto-questionnaire à leur arrivée ;

Newsletter transmise le 26.01.2021

adaptation des horaires de pause pour chaque catégorie de professionnels.

Sur les temps de pauses extérieures : mise en place d'une signalisation.  
Dans les vestiaires : le port du masque est obligatoire et seuls les masques à usage médical sont autorisés. Lors du changement de masque, il est demandé de respecter la distance de 2 mètres.

## Maintien des mesures de prévention

Des tests TROD ont été réalisés auprès de toute l'équipe afin de prévenir tout développement de la maladie dans l'établissement.

*Des messages de solidarité de l'équipe de Limalonges vers le personnel de l'EHPAD Les Capucines de Civray, qui connaissait un cluster ont été très appréciés.*



Mme BRANGIER IDE

### Assouplissement des mesures 03.03.2021

Compte-tenu de l'important niveau de vaccination atteint par les résidents d'EHPAD, le Conseil d'Etat a suspendu, le **3.03.2021**, l'interdiction générale et absolue de sortie des résidents d'EHPAD.

### ASSOULISSEMENT DES MESURES



8 mars 2021

#### Évolution des mesures concernant les sorties

Compte-tenu de l'important niveau de vaccination atteint par les résidents d'EHPAD, le Conseil d'Etat a suspendu, le 3 mars, l'interdiction générale et absolue de sortie des résidents d'EHPAD. Les sorties sont ainsi désormais autorisées pour les résidents vaccinés ayant suivi un schéma de vaccination complet....

[Lire la suite...](#)

Au sein des EMS accueillant des personnes âgées et des USLD, les sorties sont possibles pour les résidents vaccinés, suivant un schéma vaccinal complet. Ces sorties peuvent être autorisées plusieurs fois par semaine.

- Il est indispensable de respecter les gestes barrières lors des sorties en famille, compte tenu des risques de contamination importants dans les foyers familiaux.
- Lors du retour dans l'établissement, une vigilance maximale quant au respect des gestes barrières ainsi qu'une surveillance renforcée de l'apparition de symptômes évocateurs du virus seront appliquées.

### A l'attention des visiteurs

- Le port du masque chirurgical est obligatoire pour tous les visiteurs ;
- Les visites ont lieu sur prise de rendez-vous : **1 seule personne par visite**, et créneau de 30 minutes ;

Les visiteurs extérieurs sont fortement invités à procéder à un dépistage par test RT-PCR 72 heures avant la visite ou, à défaut, à un dépistage par test antigénique en pharmacie ou en laboratoire dans la journée de la visite. Ils sont invités à remplir un auto-questionnaire à leur arrivée ;

Newsletter transmise le 08.03.2021

### Instance : Réunion institutionnelle

#### 28.01.2021 : Réunion de l'ensemble des personnels :

Suite à la diffusion de plusieurs variants du COVID-19, à l'évolution nationale de l'épidémie, la Direction a informé le personnel de la prolongation du Plan Bleu de l'établissement (Plan d'urgence).

- L'ensemble des professionnels et intervenants volontaires sont testés grâce aux tests TROD. Un renfort est assuré pour cette phase. Les personnels non volontaires ont un espace de restauration dédié.



Les sorties sont ainsi désormais autorisées pour les résidents vaccinés ayant suivi un schéma de vaccination complet.

### Visites des familles et proches

Au mois de mars le port du masque chirurgical est obligatoire pour tous les visiteurs. Les visites ont lieu sur prise de rendez-vous : 1 seule personne par visite, et créneau de 30 minutes ;

Les visiteurs extérieurs sont fortement invités à procéder à un dépistage par test RT-PCR 72 heures avant la visite ou, à défaut, à un dépistage par test antigénique en



pharmacie ou en laboratoire dans la journée de la visite. Ils sont invités à remplir un auto-questionnaire à leur arrivée ; Toute personne testée positive et toute personne contact à risque doit s'isoler. Les visites leur sont interdites. De même, les visites sont interdites pour toute personne revenant d'un pays hors UE et devant respecter une quarantaine de 7 jours, même en cas de test négatif

### *Sorties des résidents*

Au mois de mars 2021, au sein des EMS accueillant des personnes âgées et des USLD, les sorties sont possibles pour les résidents vaccinés, suivant un schéma vaccinal complet (deux injections à 3-4 semaines d'intervalle pour un vaccin à ARN (Moderna, Pfizer BioNtech) ou 9 à 12 semaines pour le vaccin commercialisé par Astra-Zeneca + compter 14 jours après la 2<sup>ème</sup> injection). Ces sorties peuvent être autorisées plusieurs fois par semaine.

(Information générale du 10.03.2021 et du 17.03.2021)

### Instance : CTE

**16.04.2021 :**

Information des membres du CTE sur le contexte et la mise en œuvre de la vaccination à destination des résidents et du personnel

**18.10.2021 :**

Information des membres du CTE sur la mise en œuvre de l'obligation vaccinale dans l'établissement.

### *Mise en œuvre de l'obligation vaccinale*

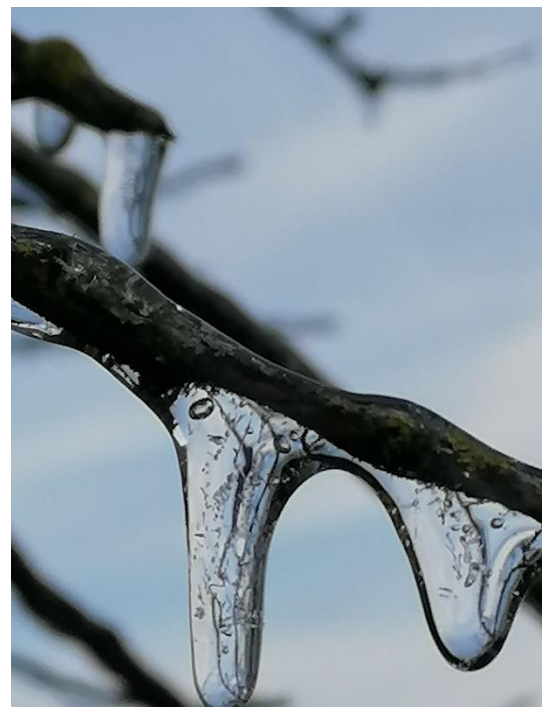
Par une Note de service n°2021-04 du 12/08/2021 modifiée par la Note n°2021-06 du 14/09/2021 la Direction a informé les personnels des mesures de protection liées au Pass vaccinale et à l'obligation vaccinale. Des autorisations d'absences ont été accordées aux professionnels désireux de se faire vacciner. Au 15/09/2021, deux professionnels n'ont pas rempli l'obligation d'une première injection et ont été suspendus.

### Instance : CVS

#### **02.04.2021 : Réunion des résidents et des familles :**

Durant la période de gestion de crise, un CVS a eu lieu en présentiel et vidéo-conférence : point sur la situation à l'EHPAD concernant la mise en place des mesures de protection à des destination des résidents et des professionnels, point sur la vaccination.

Les membres du CVS ont été consultés sur l'application des recommandations nationales, concernant essentiellement les modalités de visites et de sorties dans les familles.



*Pluie verglaçante de février 2021 à Limalonges*



## 2. Gestion d'un cas groupé de Gale

La COVID n'a pas été la seule épidémie à laquelle a dû faire face l'EHPAD Fondation brothier en 2021. Au mois de mars, l'établissement a dû traiter un cas groupé de gale.

### Apparition des signes

Le **19.03.2021** apparition du premier cas de gale chez un professionnel. (Informations générales du 19/03/2021)

Le **27.03.2021**, 2<sup>ème</sup> cas de professionnel diagnostiqué (Informations générales du 27/03/2021)

Le **29.03.2021**, rappel des procédures pour traitement du linge en lien avec Civray. (Informations générales du 29/03/2021), saisine ARS et établissement d'un diagnostic dermatologique le 01.04.2021.

### Gestion de l'épidémie de gale

Au total, 4 professionnels touchés et 3 résidents.

### Déroulé des actions mises en place :

- le **01/04/2021** respect renforcé des précautions suivantes : port des gants pour tous soins changés à chaque résident. Lavages des mains au savon (ongles courts, brossage des ongles), séchage et gel hydroalcoolique entre chaque résident.
- prise unique d'un traitement pour les résidents (mercredi **7.04.2021** 16H30) et pour les professionnels (dans la journée du mercredi). Les ordonnances pour les professionnels ont été établies par le Dr MARET que nous remercions.

Instance : Réunion de coordination Cellule de crise

#### 01.04.2021 :

Coordination de la réponse établissement à la gestion d'un cas groupé de Gale.

Instance : CVS

#### 02.04.2021 : Réunion des résidents et des familles :

Courrier de Mme Léocadie aux membres du Conseil de la Vie Sociale du 2.04.2021.

La gale



- **jeudi 8/04 matin** : le linge de lit et de toilette de l'ensemble de l'établissement est évacué pour un nettoyage global.

- Désinfection des locaux le matin

- Désinfection des chariots par chaque équipe à 14H

- Réfection de tous les lits et lavages des sols à partir de 15h.

L'épisode de gale a été officiellement cloturé le 27 avril 2021.

### 3. Les coopérations de l'EHPAD Fondation Brothier

#### *La Direction commune avec l'EHPAD « Les Capucines » de Civray »*



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, les EHPAD « Fondation Brothier » de Limalonges et « Les Capucines » de Civray sont en Direction commune.

Cela a permis de mutualiser certaines actions de formation dans le partage de valeurs communes et d'en optimiser les coûts.

#### Présentation de l'EHPAD « Les Capucines »

L'EHPAD de Civray, habilité à l'aide sociale, offre une capacité de 120 lits, dont une unité spécifique de 14 lits pour des personnes atteintes de maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées.

L'équipe de professionnels est composée de 102 ETP, répartis dans les différents services de soin, administratif et logistiques.

L'établissement dispose d'un service de blanchisserie interne, qui propose depuis septembre 2020 une prestation de service à l'EHPAD Fondation Brothier.



**Ainsi, la Direction commune a permis en 2021 de développer les coopérations entre les établissements notamment dans le domaine de la logistique.**

#### *CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA TELEMEDECINE AVEC LE CH DE NIORT*

Le projet s'adresse aux établissements médico-sociaux ayant été retenus lors des appels à candidature lancés par l'agence régionale de santé (ARS) en 2017, (programme ETAPES) 2018 et 2019 dont le but était de développer les activités de télémédecine au sein de ces établissements, et s'inscrit dans les objectifs du schéma régional de santé 2018-2023 de l'ARS, en vue de réduire les inégalités d'accès aux soins, notamment pour les personnes fragiles.

Trois grappes d'établissements sont identifiées sur le territoire des Deux-Sèvres (soit 81 établissements au total). L'EHPAD Fondation Brothier fait parti de la grappe de Niort.

Selon l'article L. 6316-1 du code de la santé publique, la télémédecine (TLM) est définie comme :

« Une forme de pratique médicale à distance utilisant des technologies de l'information et de la communication. Elle met en rapport, entre eux ou avec un patient, un ou plusieurs professionnels de santé, parmi lesquels figure nécessairement un professionnel médical et, le cas échéant, d'autres



professionnels apportant leurs soins au patient. Elle permet d'établir un diagnostic, d'assurer pour un patient à risque, un suivi à visée préventive ou un suivi post-thérapeutique, de requérir un avis spécialisé, de préparer une décision thérapeutique, de prescrire des produits, de prescrire ou de réaliser des prestations ou des actes ou d'effectuer une surveillance de l'état des patients. »



5 types d'actes relèvent de la télémédecine :

- La téléconsultation
- La télé-expertise
- La télésurveillance médicale
- La téléassistance médicale
- La régulation médicale

Instance : CTE

**16.04.2021 :**

Avis 2021-5 du CTE sur la Convention de partenariat pour la mise en œuvre des usages de la télémédecine

Instance : CA

**28.04.2021 :**

Délibération n°2021/07 validation de la Convention de partenariat pour la mise en œuvre des usages de la télémédecine

## CONVENTION DISPOSITIF MOBILE D'HYGIENE AVEC LE CH DE NIORT (DMH)

Le programme national d'actions de prévention des infections associées aux soins (PROPIAS) s'appuie sur le parcours du patient au cours de sa prise en charge dans les différents secteurs de l'offre de soins qu'ils s'agissent des établissements de santé, des établissements ou services médico-sociaux ou des soins à domicile.

Dans les établissements médico-sociaux (EMS), le risque infectieux est une réalité du fait de l'état de santé ou de dépendance des résidents, des soins prodigués, d'agents présents dans l'environnement (ex : légionnelles...).

Les risques épidémiques (grippe, infections respiratoires, gastro-entérites...) sont importants dans ces lieux de vie, en particulier dans les EHPAD où les personnes accueillies sont particulièrement vulnérables.

La présente convention concerne le projet expérimental visant à déployer dans le secteur médico-social, et dans un



Convention de coopération dans le cadre de l'expérimentation d'un «Dispositif Mobile d'Hygiène» (DMH)

Entre

D'une part :

**L'EHPAD Le Cèdre Bleu, porteur du dispositif mobile d'hygiène (DMH)**  
 situé 83, rue de Goise - 79000 NIORT  
 dont le n° SIRET est 26790001700018  
 dont le n° FINESS est 790000087  
 représenté par Mr BEY, en sa qualité de directeur d'établissement

et désigné sous le terme « **L'EHPAD** » porteur,

et d'autre part :

**L'EHPAD EHPAD Fondation Brothier**  
 Situé 1, rue du Stade - 79190 LIMALONGES  
 Dont le n° SIRET est : 2 87 900 454 000 13  
 Dont le n° FINESS est : 790 000 327  
 représenté par Mme SAVARIAU, en sa qualité de Directrice d'établissement  
 Et désigné sous le terme « **L'EHPAD** » bénéficiaire,

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

**Préambule**

Le programme national d'actions de prévention des infections associées aux soins (PROPIAS) s'appuie sur le parcours du patient au cours de sa prise en charge dans les différents secteurs de l'offre de soins qu'ils s'agissent des établissements de santé, des établissements ou services médico-sociaux ou des soins à domicile.

Dans les établissements médico-sociaux (EMS), le risque infectieux est une réalité du fait de l'état de santé ou de dépendance des résidents, des soins prodigués, d'agents présents dans l'environnement (ex : légionnelles...).

Les risques épidémiques (grippe, infections respiratoires, gastro-entérites...) sont importants dans ces lieux de vie, en particulier dans les EHPAD où les personnes accueillies sont particulièrement vulnérables.

premier temps dans les EHPAD, les compétences nécessaires relatives à la prévention des risques infectieux en mettant en place un dispositif d'équipes mobiles d'hygiène.

Le projet expérimental DMH a pour objectif de déployer les compétences relatives à la prévention du risque infectieux dans le secteur médico-social, en EHPAD.

L'objectif principal est de promouvoir conformément aux principes définis par le PROPIAS dans les ESMS :

- la réalisation d'un diagnostic, d'un plan d'actions et de son suivi sur le risque infectieux (DARI)
- la surveillance et le signalement des infections associées aux soins (IAS)
- la mise en œuvre des recommandations de bonnes pratiques d'hygiène
- l'information et la formation des professionnels de

Instance : CTE

**16.04.2021 :**

Avis favorable 2021-7 du CTE sur la Convention Dispositif Mobile d'Hygiène avec le CH de Niort

Instance : CA

**28.04.2021 :**

Délibération n°2021/14 validation de la Convention de partenariat pour la mise en œuvre des usages de la télémédecine

*Mme Caroline LUZIER Infirmière  
Coordinatrice est désignée  
correspondant en Hygiène de  
l'EHPAD, relai de l'équipe du  
DMH*

l'établissement en matière de lutte contre les infections associées aux soins

- la mise en œuvre des mesures de prévention du risque infectieux
- l'amélioration de la couverture vaccinale
- le bon usage des antibiotiques et la lutte contre l'antibiorésistance.

Cette convention permettra donc de valider la qualité et la sécurité des soins prodigués dans l'établissement.

Mme LUZIER IDEC de l'établissement a validé la 1<sup>ère</sup> année du diplôme d'Infirmière Hygiéniste et est donc désignée correspondant en Hygiène de l'EHPAD, relai de l'équipe du DMH.

## COOPERATION AVEC LE SSR DE L'OREGON

La Clinique Korian de l'Oregon est un établissement de soins de suite dont l'EHPAD Fondation Brothier accueille certains résidents à leur sortie.

Mme Frédérique TOURON Directrice favorise cette coopération entre les deux établissements.

Instance : CTE

**13.12.2021 :**

Avis favorable 2021-18 du CTE sur la Mise à jour de la Convention avec le SSR Korian de l'Oregon

Instance : CA

**16.12.2021 :**

Délibération n°2021/40 validation de la Convention de partenariat entre la Clinique Korian de l'Oregon et l'EHPAD Fondation Brothier.

 CLINIQUE L'OREGON

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA CLINIQUE KORIAN L'OREGON ET L'EHPAD FONDATION BROTHIER

ENTRE LES SOUSSIGNES :

La société KORIAN

S.A. au capital social de 414 603 700 euros, dont le siège social est situé 21 - 25 Rue de Baltzac, 75008 Paris, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 447 800 475.

Au profil de son établissement :

KORIAN L'OREGON situé 9 La Vallée des Bas Champs, 86400 Civray, dont le numéro SIRET est 388 690 588 000 24, valablement représenté par Frédérique TOURON en sa qualité de Directeur de l'établissement ;

Ç-après dénommé « la Clinique »  
D'une part,

Et :

L'établissement d'hébergement pour personne âgée dépendante (EHPAD)

L'EHPAD FONDATION BROTHIER forme juridique au capital social de euros, dont le siège social est situé ?? inscrite au registre du commerce et des sociétés de ?? sous le numéro ??, valablement représentée par ?? en sa qualité de ?? ;

Ç-après dénommé « l'EHPAD »  
D'autre part.

Ç-après dénommés individuellement ou collectivement « Partie(s) »

Il est convenu et arrêté ce qui suit :





## Le Groupement de Coopération Sociale et Médico-sociale Pays Mellois - Sud Deux-Sèvres (GCSMS)

L'EHPAD Fondation Brothier adhère au Groupement de coopération Pays Mellois – Sud Deux-Sèvres depuis 2009 date de sa création.

- Présidente : Madame Sylvie COUSIN, Maire de Verrines-sous-Celles et Vice-Présidente du CCAS de Celles-sur-Belle en charge des solidarités a été élue Présidente du GCSMS Pays Mellois – Sud Deux-Sèvres ;
- Administrateur : Madame Maryse SAVARIAU, Directrice des EHPAD Fondation Brothier de Limalonges et Les Capucines de Civray a été élue en tant qu'Administrateur du GCSMS Pays Mellois – Sud Deux-Sèvres.

Le GCSMS a rédigé en 2019 son projet de service. Il détermine les lignes de son action. Une action qui se veut partagée et innovante au service des établissements qui le composent. En effet, créé en 2009, le Groupement a connu ces dernières années l'adhésion de plusieurs membres. Il compte désormais 14 établissements et services.

L'ambition demeure celle de développer les partenariats et les mutualisations dans tous les domaines afin d'une part, d'améliorer la qualité de vie des résidents ou usagers et d'autre part, de tendre à une réduction des coûts de fonctionnement.

En 2021, un site internet du GCSMS a été réalisé afin de tracer les projets menés.





Home > 2021 > juillet > 8 > Présentation du GCSMS Pays Mellois - Sud Deux-Sèvres



## Le mot de la présidente



Sylvie COUSIN

Adoptée définitivement en décembre 2019, la loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement (ASV) impose de nouvelles obligations aux établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Les articles 67 et 68 prévoient respectivement l'instauration d'un socle de prestations obligatoires en EHPAD, la conclusion de contrat pluriannuel d'objectif et de moyens (CPOM) avec le département et la transmission d'informations à la CNSA annuellement. De plus, la loi ASV reconnaît enfin une place légitime aux aidants et leur permet de bénéficier de « temps de répit ». Dans ce domaine, nos établissements ont également un rôle à jouer. Le GCSMS, acteur incontournable dans le domaine médico-social sur le sud de notre département, constitue le porte-parole privilégié auprès de nos financeurs et collectivités, dans la défense des intérêts et droits de nos résidents. Les enjeux pour notre GCSMS sont importants, et je gage que, forts de nos expériences collectives, nous saurons « travailler ensemble » et conduire notre groupement à la réussite de ses projets.

## Le mot de l'administrateur



Maryse SAVARIAU

Le GCSMS Pays Mellois - Sud Deux-Sèvres, a été créé en 2009 afin de permettre des coopérations renforcées et de développer un partenariat entre les structures médico-sociales du territoire quel que soit leur statut, désormais partenaire du GHT des Deux-Sèvres entend déterminer sur cette fin d'ambition les axes de son action dans le cadre d'un Projet de Groupement. En effet, créé en 2009, le Groupement a connu ses dernières années l'adhésion de plusieurs membres. Il compte désormais 14 établissements et services dont vous trouverez la liste jointe à ce courrier. Notre ambition demeure celle de développer les partenariats et les mutualisations dans tous les domaines et ce afin, d'une part, d'améliorer la qualité de vie des résidents ou usagers et d'autre part, de tendre à une réduction des coûts de fonctionnement. Depuis sa création en 2009, avec 6 établissements, issus de trois types de structures - territoriales, hospitalières et associatives - notre GCSMS, désormais riche de 14 établissements, peut serenuquer de constituer un groupement riche de spécificités et d'expériences.

## Pourquoi ?

Les établissements ont décidé de renforcer leurs liens préexistants par la création d'un groupement de coopération sociale et médico-sociale, le GCSMS Pays Mellois - Sud Deux-Sèvres.

- Renforcer les moyens de travail ;
- Augmenter les contacts avec les partenaires publics ;
- Mutualiser les services ;
- Echanger sur les pratiques professionnelles ;
- Améliorer la qualité au sein des établissements ;
- Acquiescer du matériel en commun ;
- Développer les services innovants afin de mieux répondre aux besoins ;
- Communiquer dans les différentes organisations autour de la Personne Agée ;
- Travailler avec le Réseau Gérontologique (PAERPA, CLIC, MAIA) ;
- Participer au Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) ;

## Comment ?

- Les commissions animées par les directeurs d'établissements ;
- La mise en place d'un service de Mandataire Judiciaire à la protection des majeurs ;
- L'adaptation d'un plan de formation pour les salariés ;
- L'amélioration des conditions de travail ;
- La création de nouvelles commissions pour être force de propositions dans le cadre de la réponse aux appels à projets

## Où ?



Home > 2021 > octobre > 5 > Le service Mandataire judiciaire à la Protection des Majeurs du GCSMS



### La désignation d'un Mandataire Judiciaire

Une fois nommé par le Tribunal, le MJPM rencontre régulièrement la personne protégée. Il exerce le mandat confié par le Tribunal, sous le contrôle de celui-ci auquel il rend annuellement un compte rendu de gestion. Il assiste (couratelle) ou représente (tutelle) la personne protégée, veille à la protection de sa personne et ou de ses biens, et adapte la prise en charge en fonction de ses capacités et de ses besoins. Le MJPM exerce sa mission en partenariat avec les différents intervenants : services sociaux, administratifs, médicaux, et avec la famille lorsque cela est pertinent.

### L'engagement du MJPM du GCSMS

Disponibilité et proximité au service des personnes protégées. Visites mensuelles dans les établissements concernés.

Proximité  
Disponibilité  
Ecoute  
Visite



## Le service MJPM, assuré par Aline STOCCO

Aline STOCCO, Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs du GCSMS, est à votre disposition pour tous renseignements relatifs aux mesures de protection (habilitation familiale, curatelle, tutelle.)

### Ses missions

- Conseiller et accompagner les résidents ou les familles dans la demande, ou la gestion, de la mesure de protection.
- Exercer les mesures de protection sur mandat du Tribunal de Niort
  - Mesure de sauvegarde de justice
  - Mesure de curatelle
  - Mesure de tutelle

### Ses coordonnées

- Mme STOCCO intervient dans les établissements suivants :
- EHPAD - les 3 Cigognes à Brioux sur Boutonne
  - EHPAD - les Chanterelles - à Celles sur Belle
  - EHPAD - les 4 Saisons - à Chef Boutonne
  - EHPAD - les Babelottes - à Mougou
  - EHPAD - Fondation Dussouil - à Lezay
  - EHPAD - Fondation Brothier - à Limalonges
  - Village retraite de Lezay
  - Foyer Logement - La Garenne - à Melle



**ADRESSE**  
GCSMS Pays Mellois Sud Deux-Sèvres  
Service MJPM  
EHPAD les 3 Cigognes  
32 rue Louis Blériot  
79170 BRIOUX S/ BOUTONNE

**TÉLÉPHONE**  
06 10 80 02 09

**E-MAIL** [mjpm.gcsms-paysmellois@orange.fr](mailto:mjpm.gcsms-paysmellois@orange.fr)

## Plateforme Territoriale Solidaire Sud Deux-Sèvres Ressources Humaines

Lea PIERRE, chargée de mission RH, vous propose de retrouver ici toutes les informations utiles.

Un projet financé par DARS Nouvelle Aquitaine





## 4. L'activité de l'établissement en 2021

### Population au 31 décembre 2021

- 82 personnes ont été accueillies en hébergement permanent,
- 18 séjours temporaires,

- 52 résidents permanents,
- 2 résidents temporaires,
- 8 résidents en secteur protégé,
- 9 places en accueil de jour

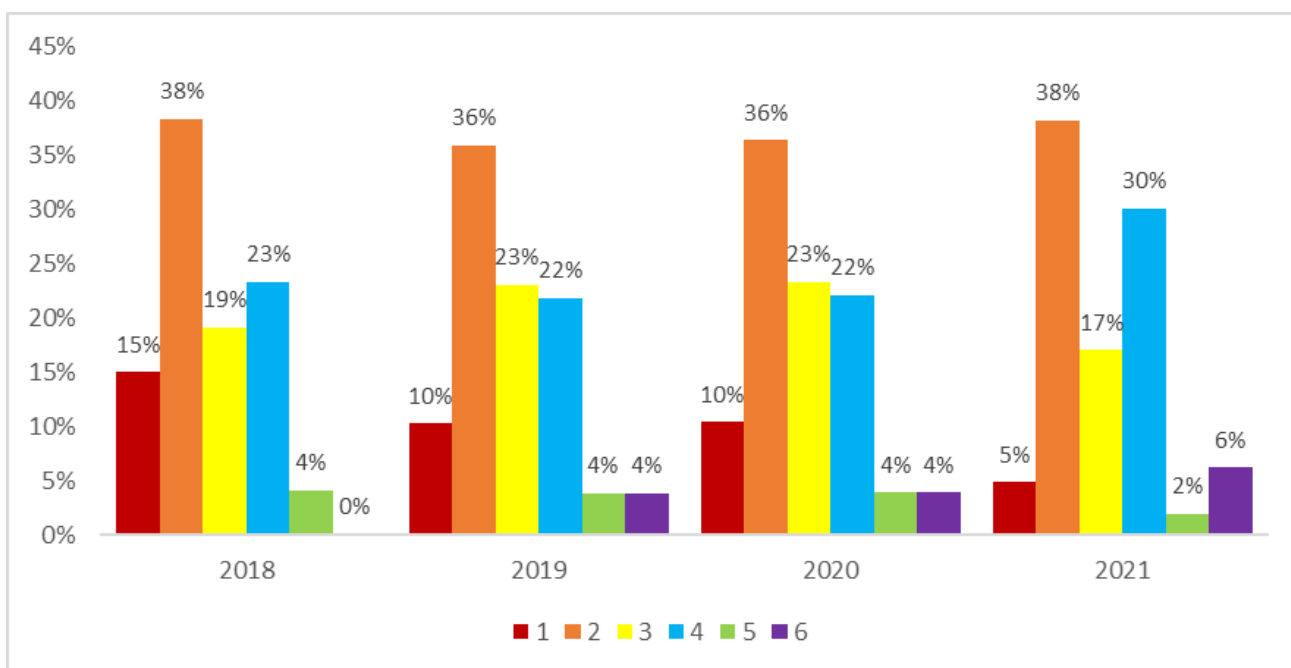
### Les résidents

Au 31/12/2020	2017	2018	2019	2020	2021
Présents en accueil permanent	57	60	61	59	60
Admissions hors séjour temporaire	14	20	16	16	23
Bénéficiaires de l'aide-sociale	17	20	20	24	24

Gir Moyen Pondéré 2021

### Répartition des résidents par GIR

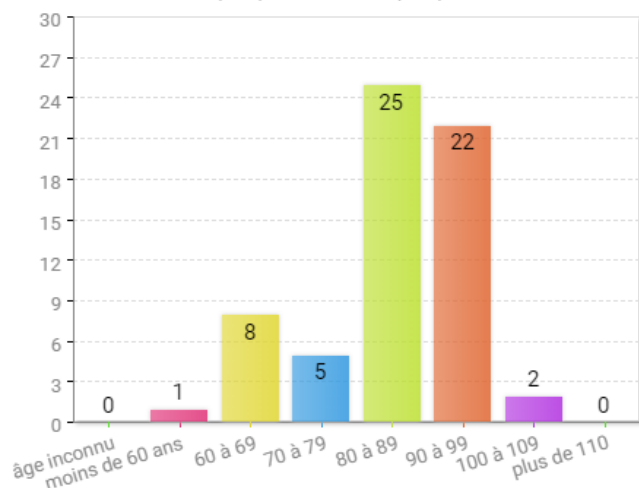
755



## Répartition par âge

#912 EHPAD - FONDATION BROTHIER - 7919...

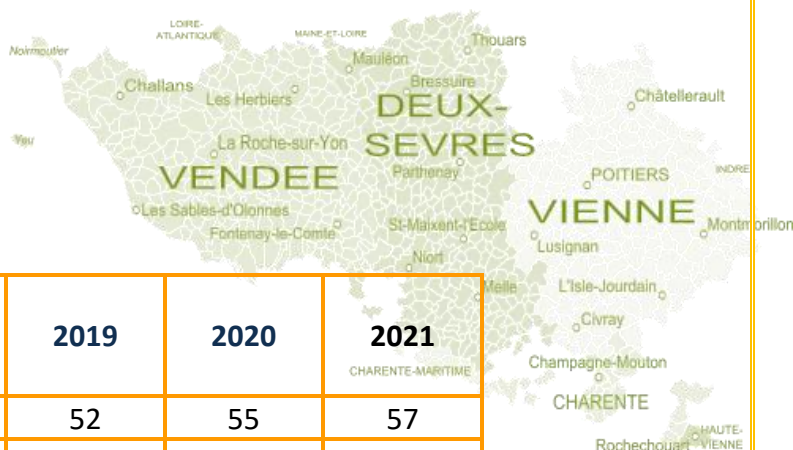
Du 01/01/2021 au 31/12/2021



## Moyenne d'âge et durée moyenne de séjour

Age moyen	2019	2020	2021
● d'entrée	83 ans et 5 mois	86 ans et 6 mois	87 ans et 6 mois
● de sortie	87 ans et 5 mois	88 ans et 5 mois	90 ans et 5 mois
● des présents	84 ans et 6 mois	85 ans et 5 mois	78 ans et 6 mois
Durée moyenne des séjours permanents	3 ans et 6 mois	3 ans et 5 mois	4 ans et 7 mois
Durée moyenne des séjours temporaires	33 jours	29 jours	38 jours

## Provenance géographique des résidents



Hébergés permanents et temporaires	2017	2018	2019	2020	2021
Deux-sèvres	53	44	52	55	57
Vienne	12	17	14	14	15
Charente-Maritime	4	6	7	5	3
Charente	4	3	1	0	1
Gard	1	1	1	1	2
Loire-Atlantique	1	1	1	1	1
Yvelines	1	1	1		1
Essone	1	1	1	1	1
Indre					1



## Activité 2020

Les 21 745 journées réalisées en 2021 se décomposent ainsi :

- 542 en hébergement temporaire,
- 21 203 en hébergement permanent.

	2017	2018	2019	2020	2021
Journées d'hébergement permanent	21 745	21 561	21 978	21 840	21 203
Jours d'hébergement temporaire	452	434	224	517	542
Journées d'accueil de jour	504	508	600	148	180

## Les intégrations

	2018	2019	2020	2021
Séjours temporaires devenus permanents	11	8	16	11
Séjours temporaires de personnes de l'accueil de jour	1	0	1	0
Séjour permanent de personnes de l'accueil de jour	1	0	1	1

## Mouvements annuels 2020

Type de sortie	2018	2019	2020	2021
Changement d'EHPAD	1	1	1	0
Retour au domicile	0	2	0	1
Décès	15	15	19	22
Total	16	16	20	23



## Les sorties

Les sorties	2017	2018	2019	2020	2021
● décès à l'EHPAD	13	9	12	16	19
● décès à l'hôpital	10	6	3	3	3
● jours d'absence	323	185	319	319	141
● jours de vacances	21	16	45	36	30

## 5. Les projets de 2021

### 5.1. Développement de la participation des résidents

#### Établissements et services engagés en démocratie en santé

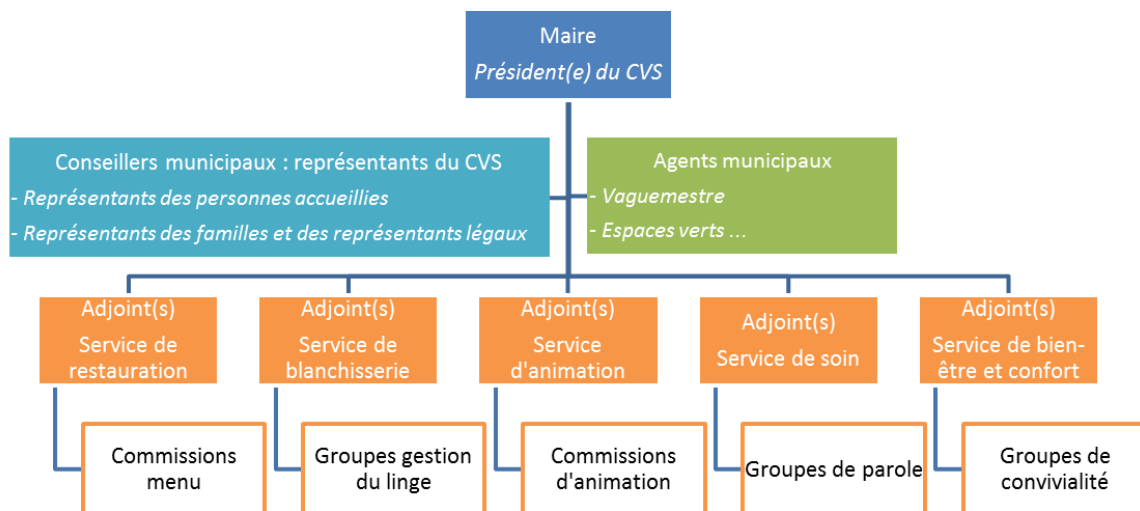
L'EHPAD Fondation Brothier a soumis un projet intitulé « Vill'AGE Fondation Brothier : Agissons Ensemble » ayant pour objectifs de :

- Renforcer la place du résident au cœur de son projet de vie pour qu'il devienne un acteur à part entière
- Promouvoir l'expression de la volonté des résidents sur l'ensemble des prestations proposées au sein de l'établissement
- Améliorer la qualité des échanges et des pratiques entre professionnels et résidents
- Développer l'autonomie des résidents ainsi que leur pouvoir d'agir individuel et collectif grâce à de nouvelles modalités de mobilisation au sein de l'établissement.

#### PROCESSUS DE SÉLECTION DU PROJET

- Réponse à l'appel à projet en Juin 2021
- Le 20 octobre 2021, nous avons eu le plaisir d'apprendre que ce projet a été **labellisé « Etablissement promoteur de démocratie en santé »** et bénéficie d'un **soutien financier de 10 000 €**.

**LE PROJET VILL'AGE, ASSOCIANT L'ORGANISATION DE L'EHPAD A CELLE D'UNE VILLE, S'INSPIRE DU MODELE D'UN CONSEIL MUNICIPAL**



Instance : CTE

**28.06.2021 :**

Avis favorable 2021-9 du CTE sur l'Appel à Projet « Démocratie en santé » ARS

Instance : CA

**29.06.2021 :**

Délibération n°2021/16 validation de l'Appel à Projet « Démocratie en santé » adressé à l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine.



## 5.2. Appel à projet « Aide aux EHPAD pour l'acquisition de matériel en faveur du bien vieillir » Conseil départemental 79



L'EHPAD Fondation Brothier a répondu en 2021 à l'Appel à Projet, « Aide aux EHPAD pour l'acquisition de matériel en faveur du bien vieillir », adressé par le Conseil Départemental 79. Le thème retenu par l'EHPAD est :

« *Cyber EHPAD : tient bon le lien et la navigation, en avant la connexion !* ».

Il fait suite à l'épisode de crise sanitaire que nous venons de vivre qui a mis en évidence que l'isolement numérique amplifiait l'isolement des personnes âgées notamment.

REÇU LE  
06 DEC. 2021  
EHPAD LIMALONGES

DEUX SEVRES  
79

Muriel SABOURIN-BENELHADJ  
Conseillère départementale  
de Melle  
MSHDBIP

Dorick BARILLOT  
Conseiller départemental  
de Melle

Maison de retraite Brothier  
1 rue du Stade  
79190 LIMALONGES  
Niort, le 29 novembre 2021

Madame, Monsieur,

Nous avons plaisir à vous faire savoir que le Conseil départemental, lors de la Commission Permanente du lundi 29 novembre 2021, a décidé d'accorder une subvention en faveur de votre établissement au titre du soutien aux projets EHPAD, pour l'opération suivante :

**Cyber EHPAD tient bon le lien et la navigation ,  
en avant la connexion !**

Coût de l'opération	52 099,17 €
Montant demandé	52 099,00 €
Montant subvention	30 855,00 €

Nous avons tenu à vous en informer et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Muriel SABOURIN-BENELHADJ  
Dorick BARILLOT

C'est aussi pour cela que certains projets sont repris par l'investissement « Ségur » pour mettre l'accent sur l'importance de l'ouverture sur l'extérieur par le réseau (Borne wifi).

Mme PIAT Acheteur public, Mme MAUGER Psychologue, Mme MEUNIER Ergothérapeute et Mme VIVIER Animatrice, ont travaillé sur les projets qu'il serait intéressant de mettre en place sur l'EHPAD de Limalonges.

Deux dispositifs ont été retenus :

- Installation de 15 bornes wifi sur l'ensemble de l'établissement
- Acquisition de lampes Aladin qui sécurisent les levés des résidents et détectent les éventuelles chutes en alertant les soignants.

M. BARILLOT Conseiller départemental a porté ce projet qui a reçu un avis favorable.

Par courrier reçu le 6.12.2021, le Conseil départemental a informé l'établissement de l'attribution de 30 855 € sur les 52 099 € demandés.

Instance : CVS

**16.06.2021 :**

Avis favorable Conseil de la Vie Sociale sur l'Appel à Projet « Aide aux EHPAD pour l'acquisition de matériel en faveur du bien vieillir » Conseil Départemental 79

Instance : CTE

**28.06.2021 :**

Avis favorable 2021-8 du CTE sur l'Appel à Projet « Aide aux EHPAD pour l'acquisition de matériel en faveur du bien vieillir » Conseil Départemental 79

Instance : CA

**29.06.2021 :**

Délibération n°2021/15 validation de l'Appel à Projet « Aide aux EHPAD pour l'acquisition de matériel en faveur du bien vieillir » adressé au Conseil Départemental 79.



### 5.3. AAP Prévention de la Perte d'autonomie – Risque de dénutrition



#### Le contexte

Selon la HAS, la malnutrition protéino-énergétique des personnes accompagnées en EHPAD concerne environ 38% des résidents. Les problèmes nutritionnels sont au premier plan en raison de l'âge, des handicaps alimentaires, des nombreuses pathologies présentes et du nombre de médicaments ingérés, évalué à une moyenne de 8 médicaments journaliers par personne (DREES

2011). Dans ce cadre, optimiser la prise en soin nutritionnelle grâce à la réalisation d'ateliers collectifs ayant pour objectif de redonner plaisir à manger en jouant sur les saveurs et les textures est fondamentale. Cela passe inéluctablement aussi par la sensibilisation des cuisiniers à la création de bouchées enrichies.

En EHPAD, les temps de repas s'avèrent être des moments cruciaux puisqu'ils jouent un rôle majeur de partage, de plaisir, ou encore de sociabilisation. Au quotidien, la prise en soin des résidents induit la nécessité de proposer un accompagnement individualisé, dans des environnements ou domaines parfois difficiles car pensés collectivement. Le temps de repas en fait partie, puisqu'il constitue une prestation collective, nécessitant une individualisation scrupuleuse.



En parallèle, nous souhaitons également offrir la possibilité aux résidents de participer davantage à la préparation de certains repas. Les objectifs y sont ici multiples : travail de mémoire sur les recettes d'antan, sur les envies et le plaisir de manger, sur les

perceptions sensorielles, mais également sur l'importance de la place du résident dans la société (« utilité sociale »). Des ateliers inter-EHPAD sont également prévus. Ces ateliers concerneront autant les unités de vie « classiques » que les secteurs adaptés accueillant des personnes âgées ayant des maladies neuro-dégénératives.

*La coordination du projet au sein du GCSMS est assurée par Margaux FOCHÉUX, Directrice de l'EHPAD « Les Chanterelles » de CELLES S/ BELLE*

## Objectifs spécifiques de l'action

- Redonner du plaisir de manger / boire, à partir des envies et des souvenirs de recettes d'antan
- Développer les perceptions sensorielles (goût, odorat, toucher) à travers la création de recettes
- Maintenir / renforcer le lien social à travers la réalisation d'ateliers culinaires partagés (familles – personnel – autres EHPAD)
- Former / accompagner les équipes cuisines à l'élaboration de recettes adaptées (bouchées enrichies ou préhensibles)

### NUTRICULTURE



Formation des professionnels de l'écosystème EHPAD  
5 jours sur l'année combinant suivi à distance, réunions et évaluations.



### ATELIERS CULINAIRES - PILIER N° 1

Sensibilisation des professionnels et des familles pour convaincre sur l'intérêt de la prévention de la dénutrition (prise en charge des troubles de la déglutition)

### ATELIERS CULINAIRES - PILIER N° 2

Accompagnement à l'élaboration de recettes en sollicitant l'autonomie des personnes



### ATELIERS CULINAIRES - PILIER N° 3

Proposition des aides pour le repas et analyse de l'environnement favorisant l'envie et le plaisir de manger



### ATELIERS CULINAIRES - PILIER N° 4

Auprès des personnes âgées présentant des troubles cognitifs en lien avec une maladie d'Alzheimer, favoriser l'engagement psychomoteur de la personne dans l'activité à partir de ses capacités préservées tout en les valorisant auprès de l'aidé naturel (méthode Montessori : « aide moi à faire seule »)



\*ReSanté-Vous : programme de 45 journées d'intervention sous forme d'ateliers culinaires. 3 cycles de 15 semaines pour permettre une rotation des effectifs (1 atelier en matinée auprès de résidents présentant des troubles cognitifs avancés + 1 atelier en après-midi auprès de personnes âgées plus autonomes + sensibilisation du personnel et des familles intégrés aux différents groupes).

Ces ateliers seront encadrés par une ergothérapeute, formée à la méthode Montessori et animant des ateliers culinaires depuis plus de 3 ans sur le territoire (référence : ateliers Top Chef 60' au Logis de Puyraveau - 79).

- Repenser notre vision des adaptations à apporter en fonction de la dénutrition des résidents.

## Public visé par l'action

- Personnes âgées : 45 personnes âgées \* 10 EHPADs soit 450 résidents par an.
- Professionnels des établissements : Ensemble des acteurs des EHPAD (direction et cadres, équipe soignante, animation, restauration, ergothérapeute et médecin) investi dans une démarche de prévention de la dénutrition
  - Sur 15 semaines : changement des effectifs toutes les 15 semaines
  - En fonction des établissements : un groupe de 5 à 7 personnes en Unité de Vie Protégée (UVP) ; ou en l'absence d'UVP, auprès des résidents présentant un syndrome démentiel avancé (MAMA) associé à des troubles cognitifs importants
    - Un groupe de 8 à 10 personnes en secteur classique
    - Ouverture sur l'extérieur avec intégration des familles pour entretenir la relation entre l'aidant naturel et l'aidé présentant des troubles cognitifs.

## 5.4. Règlement intérieur

Le règlement intérieur est un document créé par l'employeur. Il fixe les règles de conduite dans l'entreprise en matière de santé et de sécurité. Il définit aussi les règles concernant la discipline et notamment la nature et l'échelle des sanctions que peut prendre l'employeur. Il est donc propre à chaque entreprise.

Instance : CTE

**13.12.2021 :**

Avis favorable 2021-20 du CTE concernant le Règlement intérieur.

Instance : Conseil d'administration

**16.12.2021 :**

Délibération n°2021-41 du CA concernant le Règlement de intérieur.



## 5.5. Amélioration de la prestation de blanchisserie

### *Présentation du service de blanchisserie de Civray*

L'établissement bénéficie d'une prestation de service de la blanchisserie de l'EHPAD « Les Capcuines ». L'équipe s'engage à assurer une prestation de qualité dans le traitement du linge de la structure. Ce service c'est avéré particulièrement important durant la crise COVID que nous avons traversé en 2021.



### *Les différentes missions*

L'activité de la blanchisserie concerne le traitement du linge des résidents de l'EHPAD de Civray, du linge plat c'est-à-dire les draps, les serviettes de toilettes, serviettes de bain, gants... mis à disposition des résidents pour les deux établissements et des tenues professionnelles des salariés de Civray.

*Depuis 2020, le linge plat de l'EHPAD Fondation Brothier de Limalonges est traité par l'EHPAD de Civray.*



## L'organisation du service

Le service de blanchisserie fonctionne du lundi au vendredi de 6h30 à 18h toute l'année jours fériés compris. Trois professionnelles sont présentes tous les jours d'ouverture. Un agent supplémentaire intervient le jeudi pour permettre la distribution du linge des résidents dans leurs chambres.

### Une équipe de professionnelles

Le circuit du linge dans l'établissement de la chambre du résident jusqu'à son armoire est assuré par un personnel formé à la gestion des risques de contamination.

L'ensemble des déplacements sont analysés afin de respecter une marche en avant indispensable pour garantir la qualité microbiologique des textiles traités.

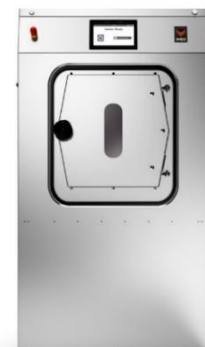


### Utilisation de matériel professionnel permettant la prévention des contaminations microbiologiques

Le service est équipé du matériel adapté destiné à assurer la prestation dans les meilleures conditions. Deux machines à laver aseptiques et deux machines à laver classiques (deux de 24kgs et deux de 9 kgs), deux séchoirs, une calandreuse, une table à repasser et deux tables de pliage.



Les machines à laver aseptiques ou barrières à cuve suspendue ont pour objectif de prévenir les contaminations microbiologiques pendant le processus de lavage, tout en alliant performances, robustesse et économies d'énergie. Elles sont spécialement conçues pour le secteur de la santé.



*Machine à laver aseptique*

### Des équipements permettant d'assurer une prestation de qualité



*Vue du linge en sortie de séchoir*



*Calandreuse professionnelle*



*Calandreuse en fonctionnement*

La calandreuse est destinée à sécher et plier du linge tel que draps, taies d'oreiller, serviettes de table...

## La blanchisserie en chiffres

### Poids des articles lavés en Kg

Désignation des articles lavés	2020	2021
Serpillères, lavettes, sac en tissu, sacs filets	12312	13203
Tenues de cuisine, bavoirs, serviettes de table, tabliers	6332	6400
Draps, serviettes de toilettes, serviettes de bain, gants, sous-vêtements, taies d'oreillers et de traversin, mouchoirs	45836	47280
Vêtements de couleur, couvertures, dessus de lit, oreillers, traversins, alèses	14125	13615
Lainage, protection d'oreiller et de traversin, bas de contention, collants, sacs en tissu, protection de lit douche	8343	6695
Chemises de nuit, sacs en tissu, protections de lit douche	7994	10564
Tenues du personnel soignant	8307	8148
<u>Limalonges</u> : draps, serviettes de toilette, serviettes de bain, gants, serviettes de table	3969	18794
<b>Total</b>	<b>107218</b>	<b>124699</b>

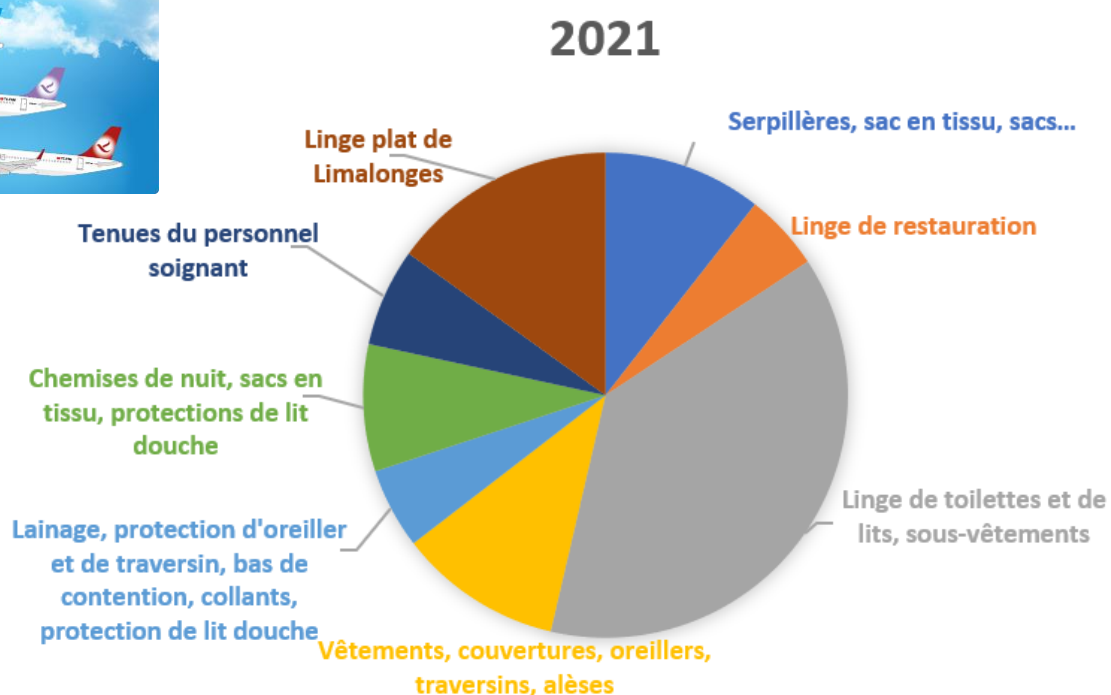
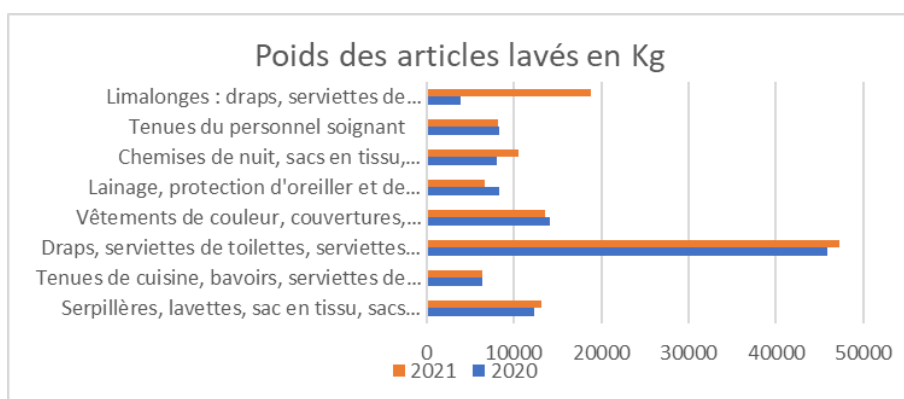
**124 699 Kg**

De linge a été lavé par

la Blanchisserie **en 2021**

- 90 à 120 draps par jour
- 50 à 80 tenues professionnels par jour

**A titre de comparaison, cela représente le poids de 3 Airbus A 320 par an !**



## 5.6. AAP Santé Bucco-dentaire

### Le contexte

L'amélioration de la santé bucco-dentaire des personnes âgées dépendantes est un enjeu majeur dans les établissements médico-sociaux. Les personnes âgées sont « la population oubliée » de cette prévention largement développée auprès des enfants et des jeunes adultes.

La perte d'autonomie et les troubles

amnésiques sont autant de difficultés pour assurer soi-même des soins bucco-dentaires satisfaisants.

Le manque d'hygiène, les prothèses dentaires inadaptées et les difficultés d'accès aux soins sont à l'origine de pathologies bucco-dentaires qui à terme favorisent la survenue :

-de problèmes somatiques : dénutrition, douleurs, carences, ...

-de problèmes psychiques : anxiété, dépression, anorexie, phobies alimentaires, ...

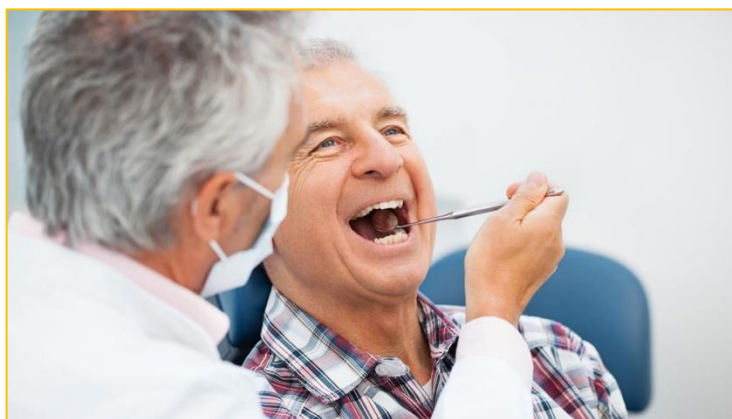
Au-delà de la santé, c'est toute la qualité de vie qui en est impactée au niveau notamment social et de l'image de soi.

L'absence de formation en santé bucco-dentaire des équipes soignantes en EHPAD ne permet pas d'apporter une réponse satisfaisante à ces problématiques impactantes.

### Objectifs spécifiques de l'action

- Améliorer la qualité de vie des résidents
- Assurer une hygiène bucco-dentaire satisfaisante
- Sensibiliser les différents acteurs à la prévention des problématiques de santé bucco-dentaire
- Faciliter l'accès aux soins bucco-dentaires pour les résidents

*10 professionnels de l'EHPAD  
Fondation Brothier ont été  
formés à la Santé Bucco-  
dentaire dans le cadre de ce  
projet*



#### FORMATION DES CORRESPONDANTS EN SANTÉ ORALE

Formation de 1 à 2 IDE par structure par l'UFSBD



#### FORMATION DU PERSONNEL SOIGNANT

Formation de 5 référents par EHPAD

#### SENSIBILISATION DU PERSONNEL

Sensibilisation du reste du personnel soignant en interne par les référents formés.



#### SENSIBILISATION DES RÉSIDENTS

Sensibilisation des résidents et leur famille par un chirurgien-dentiste de l'UFSBD

#### DÉPISTAGE

Dépistage de l'état de santé bucco-dentaire de l'ensemble des résidents\*



\*avec leur consentement et celui de leur famille par un chirurgien-dentiste de l'UFSBD avant et après l'ensemble des actions, à 1 an d'intervalle sur chaque site. Remise d'un rapport écrit après chaque évaluation par l'intervenant.



## 5.1. La restauration : l'importance du bien manger

L'établissement dispose de son propre service de restauration ; les repas des résidents et du personnel sont préparés en interne par une équipe de cuisiniers et d'agents de restauration. Ainsi, le savoir-faire et les compétences des professionnels permettent de proposer aux résidents des entrées, plats et desserts « faits maison ».



Les menus sont variés, équilibrés et respectent les goûts des résidents. La satisfaction des résidents est notre priorité. Ainsi, l'établissement s'assure de l'expression des résidents en matière d'alimentation.

La Direction, l'équipe d'animation et le service restauration organise régulièrement **des commissions menus**. Durant ce temps dédié, les résidents sont invités à faire part de leurs souhaits.

Exemples de projets mis en œuvre suite aux commission menus :

- Mise en place de petits-déjeûners viennoiserie tous les dimanches et jours fériés
- Mise en place d'un petit-déjeuner collectif une fois par mois (avec pain grillé, jus d'orange pressé...) permettant un réveil en convivialité
- Repas thématiques : exemples : Espagne, Italie, nouvel an chinois, Allemagne...
- Mise en avant des spécialités locales : farci poitevin, pâté marmite, mijet, pâté de Pâques...



Les menus proposés aux résidents sont affichés et communiqués aux résidents **via le journal « Mon compagnon »** et aux familles au travers de la diffusion hebdomadaire de la newsletter sur le site Internet de l'EHPAD Fondation Brothier.

Menu			
SEMAINE DU 22 NOVEMBRE AU 28 NOVEMBRE			
<b>LUNDI</b>	<b>MARDI</b>	<b>MERCREDI</b>	<b>JEUDI</b>
Potage Salade endive surimi Sauté de veau Pommes risolées Fromages/salade Clementines	Potage Salade de riz et maïs Boules de bœuf à l'orientale Haricots au beurre Fromages/salade Poire	Potage Oeufs durs Gésier confit Poêlée de légumes Fromages/salade Semoule au lait	Potage Rillettes Chili Con Carne Salade Fromages Fruits
Potage Rôti de dinde Carottes à la crème Fromages/salade Fromage blanc	Potage Brandade Salade Fromages Fruits au sirop	Potage Farfalles au jambon Fromages / salade Fruits	Potage Tartiflette de courgettes Fromage / salade Pruneaux au sirop
<b>VENDREDI</b>	<b>SAMEDI</b>	<b>DIMANCHE</b>	
Potage Haricots verts en vinaigrette Filet de poisson au citron Julienne de légumes Fromages/salade Crème vanille	Potage Fonds d'artichauts Poulet rôti Petits pois Fromages/salade Fruits	Potage Terrine de légumes Rosbeef Risotto aux champignons Fromages/salade Eclair au café	
Potage Omelette aux p. terre Salade / Laitage Pâtisserie anniversaire	Potage Gratin de choux-fleurs jambon Fromage / salade Compote de pommes	Potage Moussaka Salade / laitage Fruits	

Menu envoyé chaque semaine par News letter



## Le souci de la qualité et le respect des normes d'hygiène en matière de restauration



L'établissement est vigilant en matière de respect des normes d'hygiène et de qualité.

Des contrôles sont réalisés très régulièrement par des laboratoires accrédités. L'ensemble de l'activité de restauration est soumis aux règles de l'**HACCP**. Il s'agit d'un système de gestion des risques et de maîtrise des points critiques. Le service restauration dispose



**d'un plan de maîtrise sanitaire** qui comprend l'ensemble des mesures préventives et d'auto-contrôles destinés à garantir la sécurité alimentaire.

Par ailleurs, la confection des repas s'appuie sur les recommandations du **GMERCN** (groupement d'étude des marchés en matière de restauration collective et de nutrition) en matière de qualité nutritionnelle.

## L'organisation du service de restauration



*Repas Espagnole !*

Le service de restauration fonctionne 7 jours sur 7 de 7h à 20h toute l'année et jours fériés compris. Le service fonctionne en liaison chaude.

Le service restauration utilisent des équipements professionnels :

- Four
- Sauteuse
- Armoire
- Lave-vaisselle
- Investissement en 2020 d'un chariot destiné à la distribution en salle à manger

## Le service restauration en quelques chiffres...



Les achats du service restauration représentent 114 000€ en 2021

130 repas préparés par jour  
47 450 repas par an

**Le service restauration utilise une plate-forme pour passer ses commandes auprès des fournisseurs**

L'établissement est engagé dans un processus d'associer qualité d'alimentation en lien avec les préconisations de la loi Egalim

Ainsi, l'établissement fait appel à des fournisseurs locaux : le Farci poitevin, boulangerie Hérault (Sauzé-Vaussais)





## 6. Accompagnement des résidents

### 6.1. Mise à jour des Projets de Vie Individualisés (PVI)

L'EHPAD a mis en œuvre la démarche de création des PVI conformément à la loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale. Il vient prioritairement renforcer le droit de participation de la personne accueillie (et/ou de son représentant légal) à l'élaboration de son projet d'accompagnement. En 2021, les PVI des résidents présents ont été mis à jour et créés pour les nouveaux entrants.

#### Les recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM définissent la notion de PVI

- La participation du résident est un droit et pas une obligation
- Un dialogue régulier adapté au rythme de la personne
- Tous les professionnels sont concernés



Article L311-3 CASF : Droit de participation directe de l'utilisateur ou de son représentant légal à la conception et à la mise en œuvre du projet d'accueil et d'accompagnement qui le concerne.

#### Livret des objectifs

- Respecter les choix de vie, les souhaits et attentes du résident
- Autonomie dans les actes de la vie quotidienne et sécurité du résident
- Proposer une alimentation favorable à la santé
- Assurer le suivi médical et paramédical du résident
- Proposer des animations diversifiées au résident

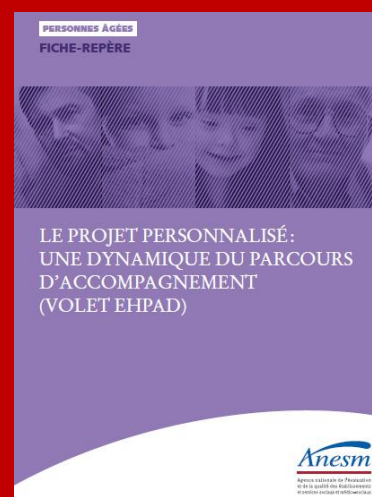
**En 2021 : 53**  
*PVI ont été rédigés et 40*  
*validés par le résident ou*  
*sa famille*

#### Procédure de création des PVI

- Les référents des résidents ont été désignés (affichage, Net Soins)
- Edition de la fiche de synthèse administrative, et de la synthèse du recueil du résident, identification des éléments manquants dans le recueil du PVI
- Rencontre entre la référente PVI, le référent AS/AMP et le résident : **recueil de ses attentes**
- Proposition des objectifs du PVI en lien avec la psychologue
- Validation par l'équipe de coordination
- Signature par le résident ou son représentant.

### *Comment faire participer le résident ?*

- Être attentif aux premiers contacts
- Alternier des temps d'échange et de réflexion pour le résident
- Utiliser l'expertise du résident (*il se connaît mieux que vous ne le connaissez !*)
- Recueillir les seules informations nécessaires





## 6.2. L'Ergothérapeute – Barbara MEUNIER



Mme MEUNIER Ergothérapeute

**Mme Barbara MEUNIER Ergothérapeute** intervient depuis mai 2019 sur l'EHPAD « Les Capucines » et l'EHPAD « Fondation Brothier » de Limalonges. En janvier 2021 Mme MEUNIER est intervenue durant 8 mois. Mme Meunier est à 40% aux Capucines et à 10 % à l'EHPAD Fondation Brothier.

### La principale mission de l'ergothérapeute en 2021

La principale mission de l'ergothérapeute sur 2021 a été l'installation des résidents au fauteuil. Beaucoup d'essais ont été

réalisés (parfois plusieurs pour une seule personne afin de trouver ce qui convenait le mieux).

*Les interventions possibles de l'ergothérapeute en EHPAD peuvent être regroupées autour de quatre thématiques principales :*

### LE METIER D'ERGOTHEPEUTE

Le but de l'ergothérapie en gériatrie est le maintien des activités de la vie quotidienne et la prévention des complications liées au grand âge.

### Intervention auprès des résidents

L'ergothérapeute préconise, règle et adapte les fauteuils roulants de manière individualisée et conseille les équipes sur les outils à utiliser concernant la prévention et le traitement des escarres (en position assise et allongée).

#### Conseils concernant les aides techniques & Aménagement de l'espace :

L'ergothérapeute accompagne les personnes tout au long de leur institutionnalisation. Il s'agit pour elle de mettre en œuvre des actions de prévention, de confort et de sécurité concernant l'espace dans lequel évolue la personne

(chambre personnelle mais également lieux de vie communs).

Elle tient compte de leurs capacités, leurs fragilités, leurs choix et leurs opinions.

Après observation des besoins, l'ergothérapeute préconise et entraîne à l'utilisation d'aides techniques pour la mobilité, l'équilibre, les repas, la toilette, l'habillage, les loisirs, la cognition, etc.

Elle peut également proposer des alternatives aux contentions.

Le temps moyen d'un accompagnement est de 30 minutes.

Accompagnements réalisés suite aux sollicitations des professionnels	60%*
Accompagnements réalisés à l'initiative de l'ergothérapeute	20%*
Interventions réalisées suite à la demande du résident	15%*
Interventions réalisées suite à la demande d'une famille	5%*

\* Pourcentages estimés

## Accompagnement des professionnels et travail en collégialité

### Informations et échanges pluridisciplinaires

L'ergothérapeute participe ponctuellement aux transmissions orales de chaque secteur mais est le plus souvent sollicitée par ses collègues via la messagerie Net'Soins ou directement par téléphone lors de ses journées de présence.

Elle prend également connaissance des transmissions écrites à sa prise de poste.

Elle travaille avec l'ensemble des professionnels concernant l'accompagnement des résidents et fait toujours un retour oral (au résident s'il est en capacité de comprendre mais surtout aux professionnels).

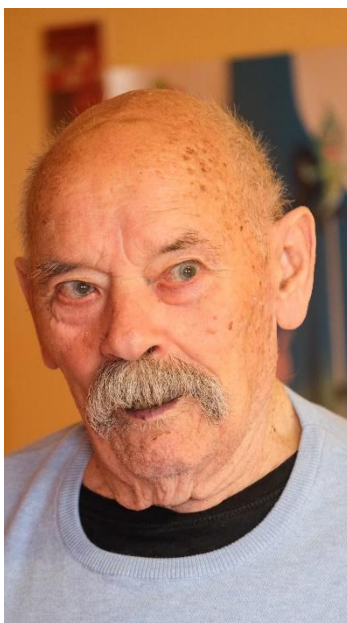
L'ergothérapeute échange également avec les intervenants externes (si nécessaire) : médecins traitants, kiné, professeur d'APA, mandataires judiciaires, ...

Cette année, l'ergothérapeute a mis en place une note d'information concernant l'utilisation des lèves-personne (et de leurs filets/hamacs) sur l'ensemble des appareils de l'établissement des Capucines.

### Travail en équipe

L'année 2021 a été riche en collaboration « interservices » :

- Poursuite des changements de matelas en mousse viscoélastique (mémoire de forme) en collaboration avec les agents de maintenance des deux sites (Civray et Limalonges).



Portrait d'un résident

Ce renouvellement est terminé pour l'EHPAD Les Capucines mais pas encore pour la Fondation Brothier

- Opération « fauteuils nets » sur le site de Civray en collaboration avec les agents de maintenance des deux sites et la responsable de l'entretien des locaux : nous avons nettoyé, remis les listes à jour et réparé l'ensemble des fauteuils gériatriques de l'établissement

- Maintien du groupe de travail sur « les activités en unité protégée » animé en collaboration avec la psychologue : poursuite de l'action débutée en 2020 à l'attention des AS des deux établissements.

Il nous reste à finaliser l'achat de petit matériel pour l'établissement de Limalonges et proposer une réunion «

bilan » sur les facilités/difficultés de mise en place des activités (et de leur retranscription sur Net'Soins) par les professionnels au sein des deux unités

- Participation de l'ergothérapeute lors de plusieurs campagnes de dépistages (tests PCR/antigéniques) auprès des IDE et AS

- Renfort lors de la campagne de vaccination contre la covid-19 au mois de janvier (recherche des consentements, véhiculer les résidents, aide lors du remplissage de certains documents papiers, etc...).

- Vérification du fonctionnement de l'ensemble des lits de l'établissement de Limalonges en collaboration avec les agents de maintenance des deux structures et la responsable de l'entretien des locaux.

## Travail institutionnel

### Achats

L'ergothérapeute continue de maintenir le lien avec différents fournisseurs de matériel afin d'obtenir des devis compétitifs, ils sont les suivants :

- HandiPharm
- Paramat
- DMédica
- HMS Poitiers/Ruffec

- UGAP
- Tous Ergo
- Manutan Collectivités

Sur le premier semestre 2021, l'ergothérapeute faisait appel à la Pharmacie Châtaigner de Civray pour la fourniture de chaussures CHUT (remboursées en partie par la CPAM et les mutuelles des résidents) puis a fait appel à différents fournisseurs suite à un changement de réglementation. A ce jour, aucun fournisseur n'a été « sélectionné » pour nous fournir l'intégralité des besoins.

Concernant l'EHPAD Fondation Brothier, l'ergothérapeute a travaillé en concertation avec l'IDEC et les IDE à la réflexion relative à l'achat de deux nouveaux chariots de distribution des médicaments.



*Portrait d'une résidente*

## Appel à projet

Cette année, pour l'établissement de Limalonges, l'ergothérapeute a participé à une réflexion collective (avec l'animatrice, la psychologue et l'adjointe des cadres, responsable des achats) pour répondre à un appel à projet du département des Deux-Sèvres concernant une aide aux EHPAD pour l'acquisition de matériel en faveur du bien vieillir que nous avons intitulé Cyber EHPAD : tient bon le lien et la navigation, en avant la connexion !

Il comportait trois points principaux :

- L'installation de la Wifi dans l'établissement (15 bornes)
- L'achat de 20 lampes Aladin (système de détection de levers et de chutes)
- L'installation d'une Tovertafel (jeu interactif numérique).

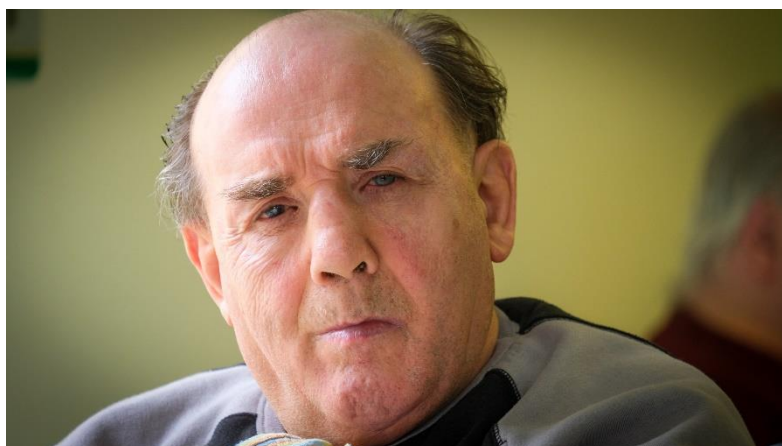
## Contact avec les familles/proches des Résidents

Le travail de l'ergothérapeute auprès des familles concerne deux axes : L'écoute des besoins et/ou des ressentis et l'information.

Les échanges avec les familles/proches de résidents concernent :

- Les difficultés d'adaptation à l'environnement, bien souvent à cause de troubles de la mobilité du résident
- La nécessité d'évocation de l'accompagnement du proche âgé

Ces contacts font l'objet d'une rencontre à l'établissement ou d'entretien téléphonique, ils sont généralement à l'origine des proches du résident et durent de 20 à 40 minutes.

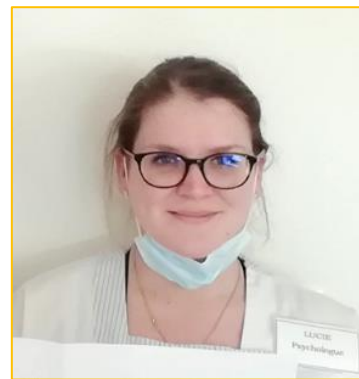


*Portrait d'un résident*



### 6.3. Les fonctions de la psychologue – Mme MAUGER

Je suis psychologue au sein de l'établissement « *Fondation Brothier* » depuis le 27 février 2020, à hauteur de 20%. Je suis par ailleurs psychologue sur l'EHPAD « *Les Capucines* », à hauteur de 60%. Mes missions sur ces deux établissements portent sur l'accompagnement des résidents, des familles et des équipes ainsi que sur la création et la mise en place de différents projets institutionnels.



Mme MAUGER Psychologue

#### L'accompagnement des résidents

Sur cette année 2021, je suis parvenue à rencontrer 42 résidents différents sur 147 entretiens/observations. Il y a par ailleurs tous les résidents que je rencontre de façon informelle et pour lesquels je ne fais pas toujours de compte rendu.

Je propose aux personnes âgées différents type d'entretiens en fonction des besoins que je repère chez elles. Il peut s'agir **d'accompagnement psychologique** (s'il y a un problème précis à traiter ou lors d'un accompagnement de fin de vie par exemple), d'un **suiti psychologique** (évaluation générale régulière de l'humeur, des troubles cognitifs et du comportement) ou d'un **maintien du lien social** (notamment pour les personnes ayant d'importants troubles cognitifs mais pas seulement). Je propose aussi aux résidents des **entretiens d'évaluations cognitive ou de l'humeur** en fonction de mes observations. J'utilise en général le MMSE (trouble cognitif), la GDS (trouble de l'humeur) et le NPI-ES (trouble du comportement).

Il peut m'arriver aussi d'accompagner Laetitia Vivier (l'animatrice), sur différentes **animations** (Olympiades, fête de la musique, repas de Noël, ...). Cela me permet de créer du lien avec les résidents et de nous rencontrer

dans d'autres situations que celle de l'entretien psychologique. C'est très enrichissant pour moi, j'apprécie beaucoup ces moments de partage avec les résidents et avec mes collègues.

J'accompagne régulièrement **les résidents du Tilleul** en leur proposant un temps d'échange, une activité ou en intervenant en situation complexe (anxiété, agitation, comportements défis, ...), j'essaie de venir une fois par semaine. Cette année j'ai pu mettre en place des **repas thérapeutiques** (1 à 2 fois par mois) avec les résidents, ils semblent contents de partager un moment convivial. C'est l'occasion de favoriser les échanges, de maintenir le lien social, de stimuler les fonctions cognitives et de favoriser l'appétit et le bien-être.

Cette année nous avons renforcé notre accompagnement autour de la **médiation animale**. Les bénéfices de cette dernière étant multiples, tant pour les résidents, les familles que pour l'équipe. En effet, la médiation animale a de nombreuses vertus, notamment elle permet la réduction du stress et l'apaisement. Elle favorise la stimulation de la motricité au travers des caresses et des soins apportés à l'animal. Le fait de



prendre soin d'un animal permet de passer du statut de « soigné » à celui de « soignant » et améliore alors l'estime de soi. Agissant comme médiateur, l'animal facilite l'entrée en contact avec autrui et permet donc le maintien du lien social. Il est aussi un vecteur de communication entre le résident, ses proches et les soignants, quand la communication se montre parfois difficile, il favorise la production du langage, une autre communication est alors possible, celle du non verbale. Il offre également la possibilité aux résidents de s'investir dans une tâche et de retrouver un sentiment d'utilité, essentiel pour le bien-être.



*Portrait d'une résidente*

Kalie (chienne Cavalier King Charles) est venue nous rendre visite en ma compagnie, au mois de juin et au mois de novembre, pour le plus grand bonheur des résidents. Les résidents ont aussi eu la visite d'une petite Lapine du nom de Cannelle qui a pu se blottir dans leur bras. Par ailleurs, l'animatrice Laetitia est accompagnée régulièrement de son chien.

Avec Caroline LUZIER (IDEC), nous avons mis en place des réunions d'équipe pluridisciplinaire (AS, IDE, animatrice, psychologue) pour la réalisation des Projets de vies individualisés (PVI). Avant cette réunion, l'AS référente du résident a pour mission d'aller remplir le recueil de données avec ce dernier ou sa famille. Nous échangeons ensemble sur l'accompagnement du résident en lien avec les différents éléments du recueil de données, cela nous permet alors d'établir les objectifs du PVI. Ce sont des réunions vraiment très enrichissantes qui nous permettent de mieux connaître

les résidents et les éléments de l'accompagnement de tous les jours. Je m'occupe par la suite d'échanger avec le résident sur son PVI ou de le transmettre à la famille/tutelle. En cette année 2021, nous avons réalisé 53 PVI dont 40 sont déjà validés (signés).

## *L'accompagnement des familles*

Cette année, j'ai eu l'occasion de rencontrer différentes familles à leur demande où en fonction de mes observations ou de celles de l'équipe. J'ai pu échanger avec 15 familles différentes sur 28 entretiens.

J'ai pu rencontrer ces familles dans le cadre d'un **entretien** téléphonique ou en présentiel. La culpabilité, la tristesse, l'impuissance, l'incompréhension des troubles de la personne, les difficultés avec l'équipe, ... sont les sujets qui reviennent le plus souvent dans nos échanges. Nous élaborons aussi ensemble sur différents

projets, comme par exemple la sortie de leur proche pour une journée à la maison ou à l'extérieur, avec les bienfaits et les risques que cela comporte. Mon rôle est d'informer sur les objectifs d'accompagnement, mais surtout d'apporter un espace de décharge, une écoute active et une



réassurance importante, je fais aussi le lien avec l'équipe.

L'année dernière j'ai souhaité améliorer et augmenter d'autant plus ces contacts qui sont essentiels au bon accompagnement des résidents. La crise COVID s'étant apaisée pendant une période, j'ai eu plus d'occasions de **rencontrer ces familles** (de façon formelle, informelle ou lors d'animations). Il semblerait par ailleurs que mon rôle et mes missions soient à présent mieux comprises par ces dernières. De plus, grâce à l'élaboration des Projets de Vie Individualisé (PVI) j'ai pu les solliciter davantage dans l'accompagnement de leur proche et créer un lien plus important avec ces familles.

## *Le travail en équipe*

Je participe à l'intégralité des **réunions de transmissions**. Cela me permet d'avoir les dernières informations sur les résidents et de pouvoir questionner l'équipe sur l'accompagnement de certains en fonction des besoins. C'est aussi pendant ces moments-là qu'on échange autour des différents projets pour un résident ou pour l'ensemble de l'établissement.

Je **rencontre l'équipe** quotidiennement de façon informelle (IDEC, IDE, Animatrice, AS, ASH, ...), afin d'échanger sur les résidents et leur famille. Elle me fait part de certains troubles du comportement ou modification de la thymie, afin que je puisse leur donner des conseils ou intervenir auprès des personnes concernées. Nous échangeons aussi



beaucoup autour de différents projets. Il peut aussi m'arriver d'observer certains soins afin d'analyser les manières de faire pour le mieux-être du résident et du soignant. (Ex : observation d'une douche à un résident qui se laissait accompagner seulement par une soignante).

Cette année j'ai aussi pu développer le travail en équipe, en favorisant une bonne alliance. Mes missions et ma place semblent mieux définies à présent ce qui facilite ces relations. Nous parvenons très bien à travailler en équipe sur différentes problématiques concernant les résidents/les familles/l'équipe ou pour élaborer différents projets. Je suis ravie de ce travail de collaboration que nous n'avons plus qu'à continuer d'enrichir.

## *Les projets institutionnels*

Au cours de cette année 2021, j'ai eu l'occasion de participer à plusieurs conseils d'administration (CA) en tant que représentante de l'équipe thérapeutique, ainsi qu'à différents conseils de la vie sociale (CVS).

En partenariat avec Barbara Meunier (l'ergothérapeute), nous avons créé un groupe de travail en 2021 sur les animations en unité protégée, en réponse à un besoin important d'activités pour les résidents. Ce groupe concerne l'équipe de l'unité de Limalonges mais aussi celle de Civray et fait participer les animatrices des deux établissements. L'objectif de ces groupes était de réaliser des fiches d'activités et de lister le matériel nécessaire. Chaque unité a aujourd'hui son classeur de fiches d'activités et le matériel. L'équipe semble plus à l'aise aujourd'hui pour réaliser des activités. Il manque encore du matériel et des boîtes de rangement à



acheter afin de faciliter la mise en place d'un atelier pour *le Tilleul*. Avec Barbara nous poursuivons notre accompagnement régulièrement sur le terrain. Un temps sera proposé aux 2 équipes en 2022 afin de faire une rétrospective sur la mise en place des activités en 2021.

Cette année nous avons particulièrement teinté notre accompagnement par de la médiation animale. Pour ce faire, le 25 février 2021, Praline une petite chatte de 2 ans adoptée au refuge du SPA de Poitiers a rejoint l'établissement. Elle a intégré dans un second temps l'unité de vie protégée Le Tilleul, ayant besoin d'un lieu plus petit et calme pour s'épanouir. Différentes soignantes se sont désignées marraines pour s'occuper d'elle, les résidents profitent de ses caresses, de ses ronronnements et de ses bêtises.

Le Projet *Vill'âge Fondation Brothier* a pu être mise en place cette année grâce à l'obtention d'un appel à projet permettant un financement. Il est coordonné par Laetitia l'animatrice. L'objectif étant de redonner le pouvoir de décision aux résidents au travers d'un système de type démocratique ressemblant à une ville. Il est alors composé d'une mairesse (résidente présidente du CVS), d'adjoints, d'un vagemestre et d'un jardinier. Des groupes de paroles ont lieu 1 fois par trimestre environ et permettent d'aborder différents projets. Les résidents sont aussi concertés sur les éléments de leur accompagnement. Il y a aussi des commissions animations. Mon rôle étant surtout concentré sur les groupes de parole. Grâce au financement de ce projet, des sorties, du matériel, de l'ameublement, ... pourront être mise en place en fonction des souhaits des résidents. Nous sommes actuellement aux prémices de ce projet, nous le développerons durant l'année 2022.



*Mme MARTIN Résidente et Présidente du CVS*

### *Mes missions pour la suite*

Par la suite, je poursuivrai bien évidemment l'accompagnement des résidents, des familles et des équipes, de la même manière que décrit précédemment. Ainsi que la réalisation et la réévaluation des PVI en équipe pluridisciplinaire.

Avec l'ergothérapeute nous poursuivons notre accompagnement sur l'unité *Le Tilleul* en lien avec les groupes de travail de cette année. Il s'agit surtout d'un soutien sur le terrain et de poursuivre les achats de matériels et de boîtes de rangement. Un temps sera proposé aux 2 équipes en 2022 afin de faire une rétrospective sur la mise en place des activités en 2021.

Je souhaiterai intervenir plus régulièrement sur le Tilleul afin de proposer des ateliers (atelier journal



notamment dont il nous manque un abonnement). Je poursuivrais en cette nouvelle année les repas thérapeutiques où j'ai pu observer beaucoup de bénéfices chez les résidents. La régularité de cet atelier permet un apprentissage implicite et une plus grande facilité à rentrer en contact et profiter du moment.

Après avoir mis en place différents ateliers de complicité animale cette année (visites de Kalie), je devrais pouvoir me former en 2022 en tant que Chargée de Projet en Médiation par l'Animale (CPMA) chez AGATEA. Ma candidature ayant été acceptée, je dois à présent faire la demande de financement par l'ANFH. Il s'agit d'une formation de 4 semaines au mois de mai sur Châteauroux (au Centre Mathioux), me permettant d'accéder à un diplôme d'équivalence bac+2.



J'aimerais aussi pouvoir me former à la création de groupe d'art-thérapie cette année, grâce au prestataire *ReSanté-vous*. Cette formation a été annulée à plusieurs reprises les années précédentes du fait de la crise covid-19. Cette formation me permettrait en partenariat avec Laetitia Vivier (l'animatrice) de mettre en place des ateliers d'art-thérapie pour les résidents et de pouvoir intervenir sur le Tilleul.

Une grande partie de l'année 2022 va être consacrée à la coupe PATHOS. Je devrais alors réaliser différents bilans cognitifs et comportementaux chez les résidents, grâce à la passation d'évaluations (MMS, GDS, NPI-ES).

L'établissement souhaite se former à l'approche *Carpe Diem*, afin de répondre au plus près des besoins de la population accueillie à ce jour. C'est une approche dont je me sers régulièrement dans ma pratique de façon autodidacte, je suis donc ravie de pouvoir enfin me former.

Pour finir, à partir du 13 janvier, Sophie stagiaire en 4<sup>ème</sup> année de psychologie (master1) m'accompagnera pendant plusieurs semaines les jeudis. Former d'autres psychologue fait partie du code de déontologie des psychologues (article 40). Mon rôle étant alors de lui faire découvrir l'accompagnement des personnes âgées, les enjeux de l'institution et le métier de psychologue en EHPAD. Elle pourra réaliser par la suite des missions en autonomie (entretiens, ateliers, ...). C'est un exercice très enrichissant en tant que thérapeute qui permet de réfléchir sa pratique.



## 7. Les temps forts de l'animation

L'animation a un rôle essentiel dans la vie de l'établissement. Elle permet à chaque résident de participer, selon ses capacités et ses envies, à différents ateliers qui ont pour objectif de maintenir voire de restaurer leur autonomie. L'animatrice s'applique également à instaurer un climat d'écoute et d'échanges propice à la joie et au plaisir.

Cette professionnelle, diplômée, communique de façon claire et adaptée afin d'obtenir la participation et la coopération de chacun. Elle est présente sur l'établissement les lundis, mardis, jeudis et vendredis et peut être amenée à intervenir dans le service d'accueil de jour.

### Les activités proposées au cours de l'année 2021

Les animations peuvent être récurrentes, ponctuelles ou événementielles. Elles sont annoncées aux résidents par voie d'affichage. Ces programmes comportent des pictogrammes qui permettent aux résidents de pouvoir visualiser les activités proposées.

*Celles-ci peuvent être physiques (gymnastique), de loisirs (jeux de société), culturelles (lecture, musique ...), créatives (peinture, tricot, modelage ...).*

#### Activités manuelles

*Fréquence : 5 à 6 fois par mois*

Les activités manuelles restaurent la confiance en soi et favorisent la créativité et la dextérité. C'est aussi un échange de savoirs entre les membres d'un groupe. Elles créent un espace de liberté, dans lequel les résidents peuvent prendre des initiatives et conquérir ou reconquérir leur autonomie.

Ces occupations tendent à une forme de réalisation personnelle en permettant de satisfaire ses envies, de se valoriser et d'être utile tant par le partage de son savoir que de la décoration de l'institution.

#### Jeux de société

*Fréquence : 1 fois par mois différents jeux de société*

*Fréquence : 1 fois par mois loto*

Ce temps permet la rencontre de résidents qui vont former des groupes et tisser des affinités autour de leur intérêt commun pour le jeu.

Les jeux favorisent aussi l'acquisition et le développement de l'habileté mentale et de la stratégie (concentration et mémoire). Ils constituent aussi et surtout un moment de détente, une occasion d'être entre amis, d'oublier ses soucis.

#### Gymnastique douce

*Fréquence : 2 fois par semaine*

Les ateliers sont animés par un éducateur sportif de l'association Apa d'Age (lundi en individuel et le jeudi en collectif).

Les objectifs sont multiples : maintenir l'autonomie physique, entretenir la mobilité articulaire, stimuler la concentration et la dextérité, favoriser le bien-être, maintenir la communication verbale, maintenir le lien social entre les résidents dans un cadre convivial.

Par ces simples exercices, les résidents préservent leur autonomie d'action et peuvent continuer à exécuter les gestes de la vie quotidienne.

#### Chant

*Fréquence : 1 à 2 fois par mois*

L'objectif est de favoriser la communication, activer la mémoire, se divertir et se sentir valorisé.

La chorale est animée par l'animatrice ; des musiciens interviennent également une fois par mois.

#### Ateliers d'écriture

*Fréquence : 1 à 2 fois par mois*

Cet atelier permet aux résidents d'échanger, de s'exprimer sur des sujets variés et de raviver leurs souvenirs. Les écrits sont ensuite affichés dans les couloirs de l'établissement pour valoriser leurs auteurs.

#### Les jeux mémoire

*Fréquence : 3 à 4 fois par mois*

Les objectifs de cette activité sont de stimuler les capacités intellectuelles en pratiquant une activité en rapport avec l'utilisation des mots, des chiffres. Pour cela des outils divers sont utilisés : grilles de mots à compléter, baccalauréat, proverbes.

*Les anniversaires sont fêtés le dernier vendredi du mois avec une pâtisserie et une bougie pour ceux qui le souhaitent. Cela permet aux résidents d'avoir un repère temporel.*





Mme CORDEAU et Mme VIVIER Animatrices de l'EHPAD de Civray et de Limalonges

## Janvier

DE MULTIPLES ACTIVITES: BILLARD, KARAOKE, PAPIER MACHE, PATISSERIE ET VISITE DE PLUME, LE CHIEN !



## Février

Bien être, carnaval et Chandeleur !



REPAS A THÈME - USA



## Mars



CINEMA A L'EHPAD, DANSE, JEUX ET VISITE DES PONEYS



## Avril



Visite à la Ferme de Laure DUNOYER Aide soignante !

Pot de départ de Mme LEOCADIE Directrice adjointe



Création de deux fresques par une artiste : Léa SOULIS !



## Mai

### LE JOURNAL DES RÉSIDENTS

Tous les mardis matin, un groupe de travail se réunit pour la rédaction du journal des résidents qui l'ont nommé « mon compagnon ». Cet hebdomadaire est disponible tous les lundis.



### EN EXTERIEUR....



Visite à la Ferme de Caroline LOUIS Aide soignante !



## Juin



GERONTO CHALLENGE AVEC CIVRAY

SUPPORTER DE L'EQUIPE DE FRANCE !



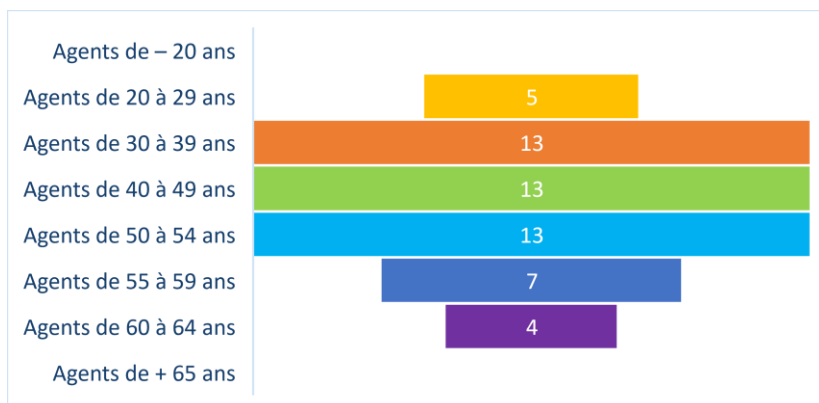
FETE DES FAMILLES



## 8. L'administration

Moyenne d'âge  
46 ans et 1 mois

### Répartition des effectifs par tranche d'âge



Effectif	2021
Agents de – 20 ans	0
Agents de 20 à 29 ans	5
Agents de 30 à 39 ans	13
Agents de 40 à 49 ans	13
Agents de 50 à 54 ans	13
Agents de 55 à 59 ans	7
Agents de 60 à 64 ans	4
Agents de + 65 ans	0

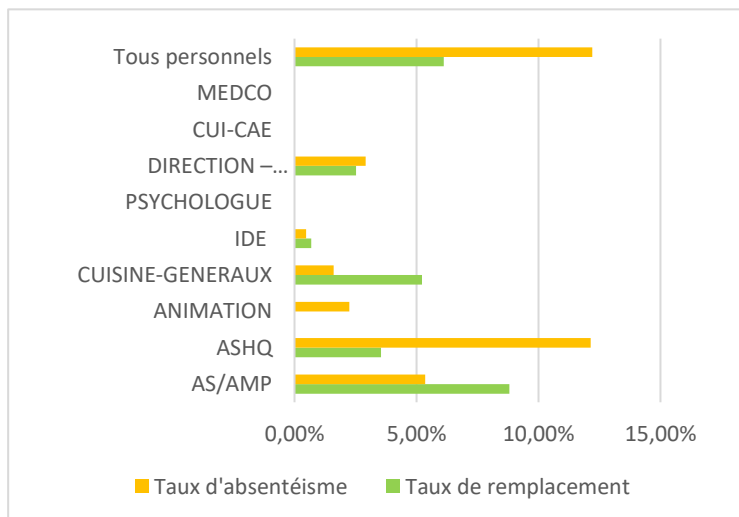
### Taux d'absentéisme et durée moyenne d'absence

TOUS PERSONNELS (Titulaire-Stagiaire-CDI-CUI)

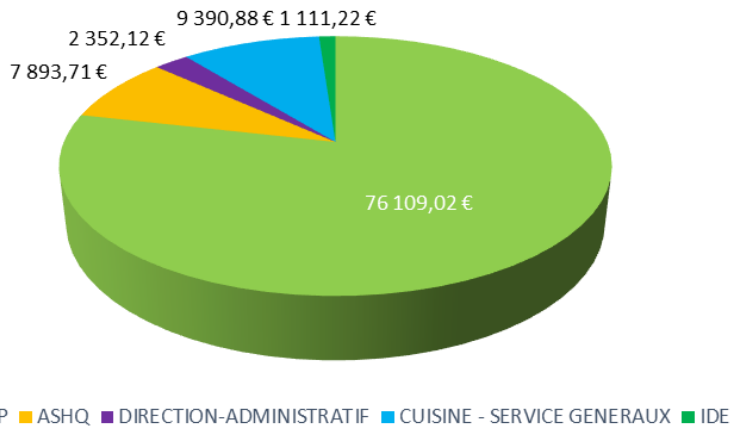
Nb ETP		45,77			
	Nb de jours	Nb d'arrêts	Durée moyenne	Taux d'absence	
Courte Durée (>ou = 10 jours)	116	20	5.80	0,69%	
Maladie (plus de 10 jours)	334	10	33.40	2%	
CLM/CLD	296	1	296	1.77%	
Accident de travail sans arrêt	0	0	0,00	0,00%	
Accident de travail avec arrêt	42	1	42	0.25%	
Maladie professionnelle sans arrêt	671	2	335.5	4.01%	
Maladie professionnelle avec arrêt	424	2	212	1,00%	
Maternité	129	1	129	0.77%	
Congés exceptionnels	28	16	1.75	0,17%	
<b>Total</b>	<b>2040</b>	<b>53</b>	<b>1055.45</b>	<b>12.20%</b>	

### Taux de remplacement par catégorie

	Taux de remplacement	Taux d'absentéisme
AS/AMP	8,81%	5,36%
ASHQ	3,55%	12,14%
ANIMATION	0,00%	2,24%
CUISINE-GENERAUX	5,23%	1,61%
IDE	0,68%	0,48%
PSYCHOLOGUE	0,00%	0,00%
DIRECTION – ADMINISTRATIVE	2,52%	2,92%
CUI-CAE	0,00%	0,00%
MEDCO	0,00%	0,00%
<b>Tous personnels</b>	<b>6,12%</b>	<b>12,20%</b>



## Coût du remplacement chargé en 2021



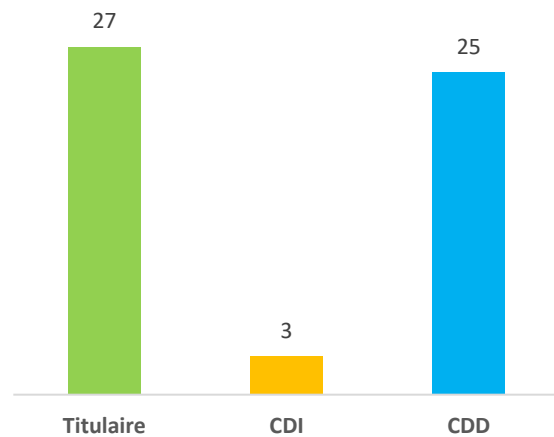
Coût total : 98 856.95 €

## Ancienneté dans la collectivité en 2020

8 ans 3 mois 13 jours

## Répartition des contrats

55 agents



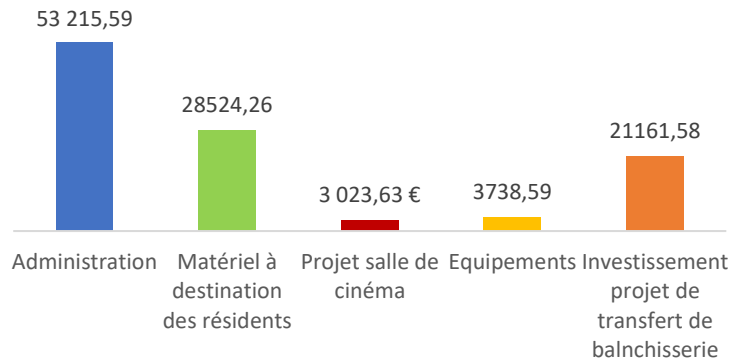
Sortie QVT Financée par le CGOS

## 9. Investissements 2021

**55 633.14 €**

d'investissements

+ 11 269.24 € / Prévisionnel 47 750 €



Administration	
Intégration WIFI	12 252.02 €
Installation serveur HPE	23 184.94 €
Logiciel Marco Web	7 807.20 €

Matériel et Mobilier à destination des résidents	
Table et salon de jardin	802.00 €
Matelas	2 503.68 €

Equipements	
Cuisine -Plaques à induction	217.00 €
Cuisine - Lave-vaisselle	6 751.20 €
Soin - Tabourets avec dossier	208.56 €
Soin – Chariot de soin	4 499.83 €
Atelier – Ponceuse et perceuse	792.01 €

### PROJET VILL'AGE Fondation Brothier

Le 26 Octobre 2021, l'EHPAD a eu le plaisir de recevoir une subvention de 10 000 € de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine, dans le cadre de l'appel à projet « démocratie en santé »

*Projet « Cyber EHPAD ; tient bon le lien et la navigation, et en avant la connexion »*

Le 12 novembre 2021, l'EHPAD a été retenu par le département et a obtenu une subvention de 30 855 €.

Fin 31 mars 2023 :

- Achat de fournitures hotelieres
- Aménagement de'un jardin thérapeutique
- Prestation a caractere Médico-social

- Achat de bornes WIFI

Fin des travaux avec l'installation des Lampes ALADIN en Avril 2022.



# PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

Par courrier du 5 mai 2021, M. Flament Directeur départemental ARS nous a informé de la mise en place du Ségur investissement.

➤ Cf. Ci-après extrait du courrier de M. Flament

Les projets choisis et chiffrés sont déclinés en trois axes :

- Rénovation/reconstruction : Amélioration du confort d'été et d'hiver.

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

En juillet 2020, à l'occasion des conclusions du Ségur de la santé et après une très large concertation, le Gouvernement a pris l'engagement de transformer en profondeur notre système de santé. La mise en œuvre de ce plan a donné lieu à des mesures immédiates, notamment au titre de revalorisations salariales légitimes et attendues.

L'investissement s'avère être également un levier important dans la rénovation de l'offre de soins sur nos territoires. A ce titre, le plan de relance à l'investissement dans le système de santé constitue une opportunité pour accélérer la transformation de l'offre de soins et d'accompagnement dans les territoires, autant pour l'accueil des patients et le confort de vos résidents que pour l'amélioration des conditions de travail des professionnels.

La circulaire du Premier ministre du 10 mars dernier fait état d'une mobilisation de crédits inédite, qui concerne l'ensemble des secteurs du système de santé : 15,5 Md€ pour l'hôpital et la ville ; 2,1 Md€ pour les EHPAD dont 0,6 Md€ pour le numérique (grand âge et handicap), 1,4 Md€ pour le développement du numérique en santé.

Présentation de l'opération	Calendrier prévisionnel / date de démarrage des travaux	Avis du CD (si connu) sur le principe de l'opération?		
Aménagement des locaux pour l'accessibilité aux personnes handicapées	01/10/2021		381 300,00 €	<b>Rénovation/reconstruction</b> - Amélioration du confort d'été et d'hiver. Amélioration de l'environnement pour le bien-être des résidents et des agents.
Aménagements des espaces de vie et bureau avec des stores bio climatique. Inexistants dans l'établissement.	01/09/2021			
Installation de climatiseurs réversibles hybrides: Moins de CO2, moins de gaz à effet de serre.	01/01/2022			
Construction et réaménagement d'une terrasse et jardin thérapeutique à l'unité d'ALZHEIMER, Le TILLEUL.	01/06/2021			
Aménagement de la salle de pause et ses extérieurs pour créer plus d'espace pour la restauration des agents.	01/01/2022			
Energie : installation et achat d'une chaudière à copeaux de bois en remplacement des énergies fossiles (chaudière à fioul)	01/01/2022			
Optimiser la sécurité des serveurs pour se prémunir au maximum des risques de panne, de piratage et autres incidents susceptibles de porter préjudice à l'établissement.	19/08/2021		220 073,00 €	<b>Numérique en santé</b> - sécurité, communication, amélioration du lien social pour les résidents, sécurité et attractivité et aménagement des postes de travail des agents. Prise en charge efficace et rassurante.
Installation de 15 bornes wifi.	01/12/2021			
Solution anti fugue : équipement de 2 portes (accueil et accès cour de service) 20 médaillons résidents.	01/04/2022			
Tovertafel : Jeu interactif numérique projeté sur une table par un boîtier fixé au plafond. Prise en charge non médicamenteuse qui permet d'améliorer la qualité de vie des personnes, de leur familles.	01/01/2022			
Amélioration de la sécurité et de la prise en charge des résidents: Equipements des 62 chambres des résidents avec les lampes ALADINS	01/01/2022			
Pour l'amélioration du lien familiale et social : équipements de tablettes individuels et de téléviseurs connectés en réseau interne et externe pour les points d'accueils et salles communes.	01/01/2024			
Renouvellement parc informatique : Moniteur LED 4K 27" 16/9 Multimédia - Aoc U2790PQU - 3840 x 2160 - DP/2xHDMI Logiciel de dématérialisation autour des ressources humaines: évite la gestion papier qui gravite autour de la gestion du personnel (coffre fort salariale, diffusion note de service, gestion de l'absentéisme)	01/09/2021 01/06/2022			
Equipements de mobilier ergonomique pour les chambres des résidents (fauteuils-lits-adaptables,)	01/01/2023		116 787,00 €	<b>Equipements du quotidien</b>
Lit douche électrique concerto 1900mm avec drap de transfert, rouleau de translation et maintenance	01/09/2021			
Achats et installation de 2 Laves bassins avec étagères et plan de travail inox.	01/01/2022			
Aménagement des terrasses extérieures pour améliorer le confort d'été.	30/06/2021			
Rompres l'isolement avec un moyen unique pour sortir les aînés: 1 Tricycle draisin plus et 1 tricycle transporteur Top Loa Der	01/05/2022			
			381 300,00 €	
			220 073,00 €	
			116 787,00 €	
			718 160,00 €	

Amélioration de l'esthétique environnemental pour le bien être des résidents et des agents

➤ 381 300 €

- Numérique en santé : sécurité, communication et amélioration du lien social pour les résidents. Sécurité, attractivité et aménagement des postes de travail des agents. Prise en charge efficace et rassurante.

➤ 220 073 €

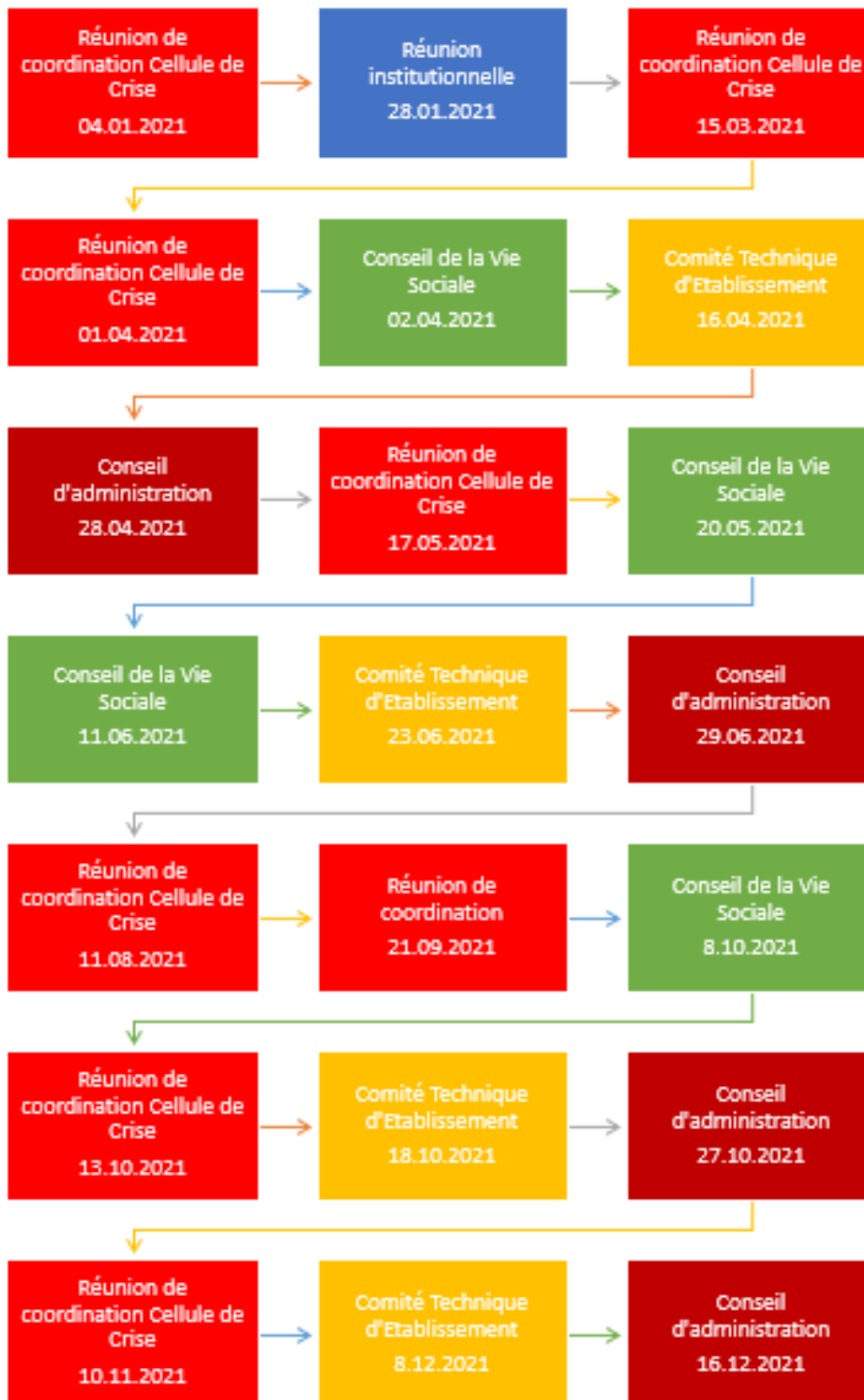
- Les équipements du quotidien achat de « Lave bassins ».

➤ 116 787 €

**Montant total de : 718 160 €**

## 10. Les instances de l'EHPAD en 2021

21 instances ont été réunies dans l'année 2021 concernant l'EHPAD « Fondation Brothier ».



## ABBREVIATIONS

AMP	Aide Médico Psychologique
ANAP	Agence nationale d'appui à la performance
ANESM	Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux
ANFH	Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier
AS	Aide-Soignant(e)
ASH	Agent de Service Hospitalier
ATIH	Agence technique de l'information sur l'hospitalisation
CA	Conseil d'Administration
CASF	Code de l'action sociale et des familles
CHSCT	Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
CLACT	Contrat Local d'Amélioration des Conditions de Travail
CNSA	Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (
CTE	Comité Technique d'Etablissement
CVS	Conseil de la Vie Sociale
ESMS	Etablissement social et médico-social
GCSMS	Groupement de Coopération Sociale et Médico-sociale
GDS	Geriatric Depression Scale
GIR	Groupe Iso-Ressources
GMP	Gir Moyen Pondéré
IDE	Infirmier(e) Diplômé(e) d'Etat
IDEC	Infirmier(e) Coordonnatrice Diplômé(e) d'Etat
MMSE	Mini Mental State Examination
OMS	Organisation mondiale de la santé
PRAPS	Prévention des risques liés à l'activité physique adaptée
PVI	Projet de vie individualisé







## EHPAD Fondation Brothier

TEL 05.49.07.63.10 FAX. 05.49.07.47.40

[accueil@fondationbrothier.fr](mailto:accueil@fondationbrothier.fr)

1, rue du stade 79 190 LIMALONGES